Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Maison de l'Emploi et de la formation Lyon

Les cahiers de l'observatoire de la MdEF– juin 2012

Document d'analyse 2011-2012

Dossiers thématiques

Territoires et compétences p. 3 à 9

Les zones d'emploi

Portraits croisés Zone d'emploi et Alliance

Situation des seniors lyonnais

Mutations économiques p. 10 et 11

L'industrie lyonnaise, marquée par la haute technologie

Création d'entreprise p. 12 à 16

Secteurs, emplois, profils des créateurs

Formation p.17 à 19

Bilan de la campagne d'apprentissage 2011

Chiffres clés p. 20 à 28

Chômage – Emploi – Insertion - Allocations

Cartographies p. 29 à 30

L'évolution actuelle du contexte économique et social nous conforte dans notre démarche d'analyse des caractéristiques et potentialités du bassin d'emploi lyonnais.

A cet effet, ce document nous propose plusieurs études soulignant certains de ces enjeux relatifs aux ressources humaines et économiques de notre territoire, telles que :

- L'importance des questions liées à la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC), illustrée par le projet inter-entreprises Alliance,

- Un diagnostic de l'état des personnes de plus de 50 ans,

- La mise en évidence d'un secteur industriel fortement empreint par la haute technologie,

- Enfin, le dynamisme de certains secteurs : l'apprentissage, l'entreprenariat.

Je remercie nos partenaires de leur appui et de leur implication pour l'élaboration de cet outil, et je souhaite qu'il contribue à améliorer la compréhension de notre territoire.

Anne Sophie Condemine,
Présidente de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

Les zones d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts (source INSEE).

Ce zonage a été actualisé depuis juillet 2011, par une nouvelle version s'appuyant sur le recensement de la population de 2006.

Pour la région Rhône-Alpes, cette mise à jour aboutit à une répartition en 24 zones d'emploi. Il s'agit là de territoires très diversifiés par leur économie. Ces zones sont le reflet de la structuration du territoire par la localisation des emplois et des actifs qui les occupent. La tendance à la diminution de leur nombre (passage de 348 zones à 304 au niveau France) et à l'extension des territoires couverts est principalement le résultat de l'allongement des déplacements domicile-travail : entre 1999 et 2007, la distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs de Rhône-Alpes a augmenté de 1 km pour atteindre 11 km. Les zones d'emploi sont d'effectifs très variables : la plus petite, la Maurienne, compte 40 000 habitants et 18 000 emplois et la plus grande, Lyon, 1 680 000 habitants et 720 000 emplois (au sens du recensement de la population 2006 – source : Insee).

La Lettre INSEE-RHONE-ALPES d'octobre 2011 - numéro 152 a été consacrée aux zones d'emploi.

Les principales conclusions de cette étude montrent que la zone d'emploi de Lyon, avec celle de Grenoble et d'Annecy, est de type métropolitain, avec des spécialisations dans les secteurs de l'information et de la communication (avec un poids des emplois de ces secteurs 2,3 fois plus élevé dans la zone d'emploi de Lyon que dans le reste de la région - 3,8 % contre 1,6%) et dans les activités scientifiques et techniques (ex : droit, ingénierie, comptabilité, publicité, avec un poids du secteur 1,7 fois supérieur dans la zone d'emploi par rapport au reste de la région - 7,1% contre 4,2%).

Des spécialisations industrielles marquées sont également présentes. La part des emplois de l'industrie pharmaceutique dans le total des emplois de la zone d'emploi de Lyon est 4,5 fois supérieure à celle calculée dans le reste de la région ce qui illustre la très forte spécialisation de la zone d'emploi dans ce domaine d'activité. Dans ce secteur, deux emplois régionaux sur trois sont localisés dans la zone d'emploi de Lyon.

Par ailleurs, 32 % des emplois de la ZE de Lyon (29 % de celle de Grenoble et 27 % de celle d'Annecy) sont rattachés aux cinq fonctions métropolitaines au sens de l'INSEE alors que la moyenne pour la France de province n'est que de 22 %. La part des emplois dans les activités de gestion, de prestations intellectuelles, de recherche, de culture et de commerce inter-entreprises est donc plus élevée que la moyenne. Ces cinq activités constituent les fonctions métropolitaines retenues dans l'approche développée par l'Insee et nommée analyse fonctionnelle des emplois. Cette approche regroupe les emplois selon la profession exercée par les actifs. Elle est transversale aux secteurs d'activité traditionnellement utilisés (cf. document d'analyse MdEF juin 2011). Dans ces fonctions métropolitaines, le taux d'encadrement et la part des actifs diplômés de l'enseignement supérieur sont particulièrement forts.

L'espace lyonnais

La ZE de Lyon, telle qu'elle aurait été obtenue initialement par l'étude des déplacements domicile-travail, aurait été très étendue avec un poids considérable dans la région (2 470 000 habitants en 2009 soit 40% de la population régionale). C'est pourquoi elle a été scindée en plusieurs zones, faisant apparaître les pôles secondaires de Villefranche-sur-Saône (241 000 habitants, Vienne-Roussillon (215 000 habitants), Bourgoin-Jallieu (209 300 habitants) et Ambérieu-en-Bugey (93 000 habitants). Les flux d'actifs étant nombreux entre ces zones, l'ensemble de ces zones d'emploi et la zone "centrale" de Lyon peuvent également être considérés comme le « bassin d'emploi lyonnais élargi ».

Pour aller plus loin :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=17900#inter3

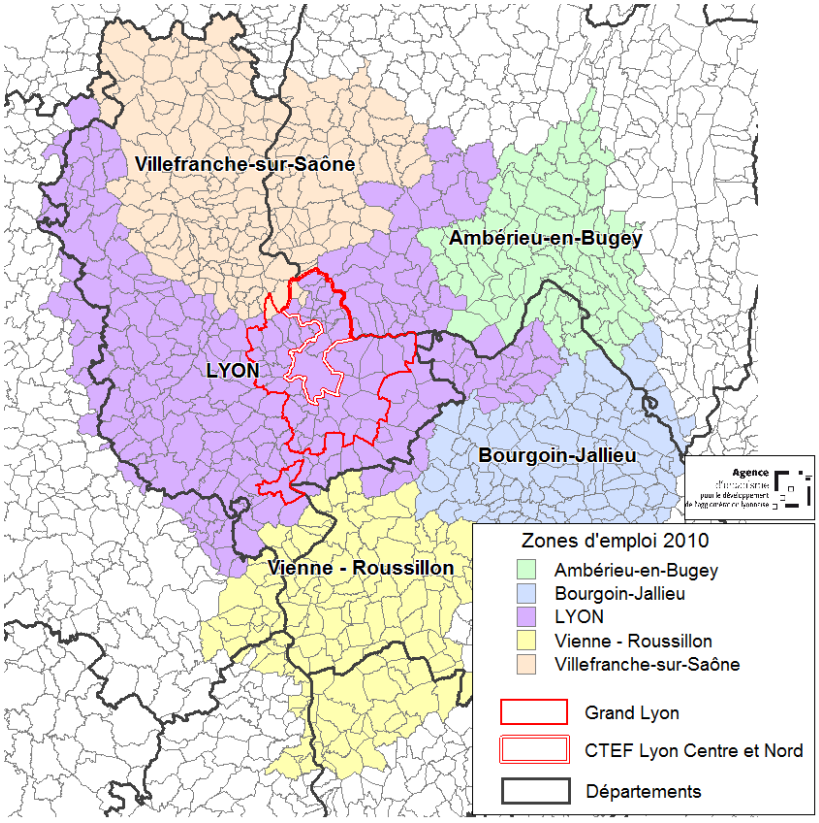

Gestion territoriale des emplois et compétences (GTEC) :

Portrait croisé de la Zone d'emploi de Lyon et de l'action ALLIANCE
1/ Zone d'emploi de Lyon

L'analyse de la population active « lyonnaise » (au sens élargi) ayant un emploi révèle certaines caractéristiques de la main d'œuvre locale potentielle, notamment en termes de gestion territoriale des emplois et compétences.

Les zones d'emploi

Les zones d'emploi constituent des territoires d'études spécifiques à l'emploi des personnes et à leur lieu de résidence, comme le marché du travail ou les déplacements domicile-travail (cf. article sur les zones d'emploi).

Les contours des zones d'emploi ont été redéfinis à compter de 2011 par la DARES et l'INSEE. La zone d'emploi de Lyon redéfinie comprend 263 communes (au lieu de 267 auparavant).

Population active ayant un emploi
Zone d'emploi de Lyon
Répartition par catégorie socioprofessionnelle

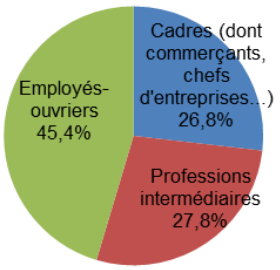

Source : INSEE, RP 2008

Quelle population ?

Selon les données du recensement de la population, la population de la zone d'emploi de Lyon compte environ 1 690 725 habitants (données 2008), plus de 80 % de cette population a quinze ans et plus.

Cette synthèse porte sur le profil des publics composant la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi (ou population occupée), soit environ 728 350 personnes.

Une majorité de cadres et de professions intermédiaires

La population active occupée de la zone d'emploi de Lyon comporte plus d'un quart de cadres, commerçants, chefs d'entreprises… Ils représentent environ 27 % de l'ensemble de cette population. Les professions intermédiaires sont un peu plus nombreuses avec près de 28 % de la population étudiée. Au total, les cadres et les professions intermédiaires représentent environ 54,5 % de cette population. Les employés et ouvriers rassemblent 45 % de l'ensemble.

Une population majoritairement masculine et relativement jeune

Cette population active ayant un emploi est majoritairement masculine, à hauteur de 52 %.

Cette répartition n'est toutefois pas homogène au sein des différentes catégories socio-professionnelles. Les femmes sont en effet majoritaires au sein des employés et ouvriers (53 % de l'ensemble) et au sein des professions intermédiaires (techniciens, agents de maitrise, administratifs et commerciaux) (52,5 %). Les hommes représentent par contre les deux tiers (65 %) de la population cadre du territoire.

La majorité de la population de la zone d'emploi de Lyon a moins de 40 ans (51 %). C'est à partir du seuil de 45 ans qu'une distinction entre hommes et femmes apparaît.

La proportion d'hommes ayant moins de 45 ans est légèrement plus élevée (65 % de l'ensemble) que celle des femmes (64 %). A partir de 45 ans et plus, la tendance s'inverse, les femmes de cette tranche d'âge étant proportionnellement plus nombreuses que les hommes de cette tranche (36 % du total contre 35 %).

Population active ayant un emploi
Zone d'emploi de Lyon
Répartition par genre au sein des CSP

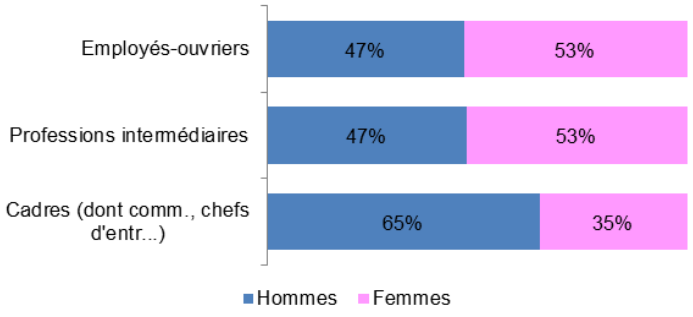

Source : INSEE, RP 2008

Population active ayant un emploi
Zone d'emploi de Lyon
Pyramides des âges par genre

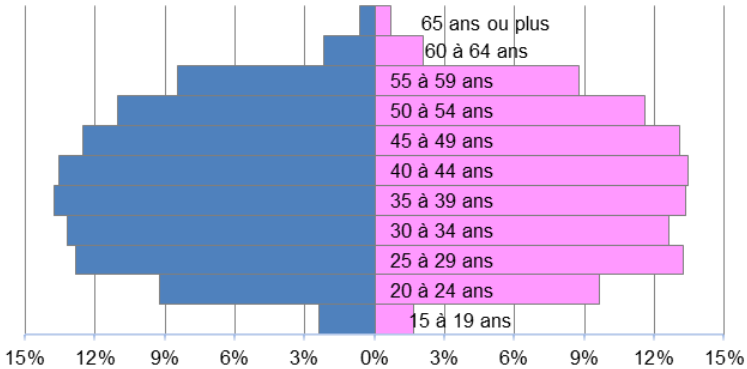

Source : INSEE, RP 2008

Portrait croisé de la Zone d'emploi de Lyon et de l'action ALLIANCE
2/ ALLIANCE

Avec la collaboration de Caroline Fabre, chargée de mission Gestion Territoriale des Emplois et Compétences (GTEC) – MdEF de Lyon

En partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon et Entreprises & Personnel, l'action de GPEC-Territoriale ALLIANCE réunit cinq entreprises qui représentent 8 500 emplois sur le territoire Lyonnais. Quels sont les points communs et spécificités de cet échantillon – qui a vocation à s'étendre - avec la population locale ayant un emploi ?

La démarche ALLIANCE

Le projet ALLIANCE réunit des entreprises ayant un ou plusieurs établissements en région lyonnaise (Aldes, Bayer, Merck, Merial, Orange), qui ont choisi de travailler ensemble afin de développer des initiatives innovantes permettant de favoriser la sécurisation des parcours professionnels au-delà des frontières de l'entreprise et donc l'employabilité des collaborateurs sur le bassin d'emploi.

La démarche vise à imaginer de nouvelles pistes en matière de mobilité et de développement des compétences en répondant aux enjeux de flexibilité et de développement des ressources humaines dans un cadre sécurisé.

Après dix-huit mois d'expérimentation, l'année 2012 marque la pérennisation du dispositif via l'ouverture du partenariat aux entreprises du bassin.

ALLIANCE a pour ambition de bâtir une véritable GPEC-Territoriale. Une première étape nécessaire a consisté à favoriser une meilleure connaissance et compréhension des données du bassin d'emploi, notamment via la mutualisation des données et problématiques RH des partenaires, des outils de pilotage des mobilités et des parcours professionnels.

Un emploi sur deux est occupé par un cadre

Environ la moitié (49 %) des 8 500 postes occupés sur le bassin Lyonnais au sein des groupes unis dans ALLIANCE correspond à un emploi de cadre. Ce taux est nettement plus élevé que celui constaté dans la population de la zone d'emploi de Lyon. Ce phénomène s'explique par le fait que les entreprises participant à ALLIANCE font partie de grands groupes et que ce sont en particulier les sièges lyonnais qui participent à cette action (et moins fréquemment des sites de production, par exemple).

Une sur-représentation des hommes ?

De prime abord, les données brutes semblent indiquer que le public des groupes impliqués dans le projet ALLIANCE est nettement plus masculin que celui du territoire. Il concerne en effet 59 % d'hommes contre 52 % dans la zone d'emploi de Lyon (population active ayant un emploi). Cette proportion d'hommes est toutefois équivalente à celle constatée spécifiquement au sein du secteur privé (60 % d'hommes).

Une part élevée des 40 ans et plus

La pyramide des âges des salariés concernés par ALLIANCE se distingue de celle du territoire. Alors que la majorité de la population de la zone d'emploi de Lyon a moins de 40 ans (51 %), elle représente moins d'un tiers dans le projet ALLIANCE (29 %). Les plus de 40 ans sont donc largement majoritaires dans ALLIANCE (71 %). Les 55 ans et plus sont deux fois plus nombreux dans ALLIANCE que dans le territoire (21,7 % contre 11,4 %).

Des enjeux spécifiques apparaissent en lien avec la gestion des âges, notamment en termes de mobilité et d'employabilité.

Ces analyses croisées et partagées confortent l'intérêt porté par les membres d'ALLIANCE à l'accompagnement des transitions professionnelles, à la consolidation de leur ancrage territorial et à l'opportunité d'actions collectives en lien avec les acteurs locaux de l'emploi.

Effectifs salariés ALLIANCE
Répartition par genre au sein des CSP

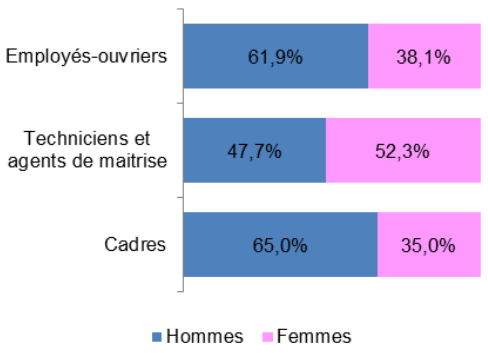

Comparatif tranches d'âges
Zone d'emploi / Alliance

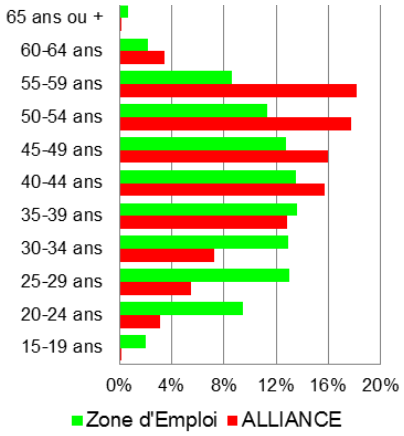

Effectifs salariés ALLIANCE
Répartition par catégorie socioprofessionnelle

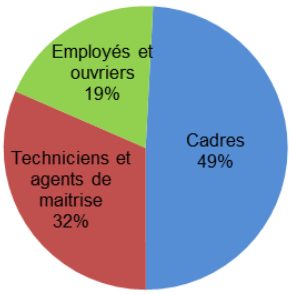

La situation des seniors lyonnais (emploi, chômage, précarité)

Le poids de la population senior âgée de 50 à 79 ans est plus faible à Lyon que dans la région Rhône-Alpes. Au-delà les seniors représentent le même poids au sein des deux territoires. Le taux d'emploi des seniors est plus élevé qu'à l'échelle de la région et l'écart est particulièrement significatif sur les 60-64 ans.

Le vieillissement de la population, la forte hausse du chômage des seniors ces dernières années (près de 50 % à Lyon en trois ans), les réticences de certaines entreprises pour l'embauche de ce public, les difficultés pour un certain nombre de chefs d'entreprise proches de la retraite à retrouver des repreneurs font partie des phénomènes nous amenant à étudier la situation des seniors à Lyon.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 rendant obligatoire l'élaboration de plans d'action ou accords en faveur de l'emploi des seniors pour les entreprises employant au moins 50 salariés montre l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux actifs de cette tranche d'âge. La mise en œuvre reste néanmoins difficile et ses effets limités dans le contexte actuel de crise profonde qui affecte fortement les séniors. Avec le relèvement de l'âge légal de la retraite et la forte hausse du chômage des 50 ans et plus, la question de l'emploi des séniors devient particulièrement préoccupante. Depuis plusieurs années, le Service public de l'emploi (SPE) local et départemental en a fait un axe d'intervention prioritaire pointé également par les Contrats territoriaux emploi formation (CTEF) de la Région Rhône-Alpes.
Même si le taux d'emploi des 55-64 ans (calculé à partir de l'enquête emploi de l'Insee) progresse légèrement en France en 2009 (38,9 %), il reste l'un des plus faibles d'Europe (47 % en moyenne dans l'Europe des vingt-sept). La stratégie de Lisbonne s'était pourtant fixée comme objectif d'atteindre un taux d'emploi de 50% pour les 55-64 ans à horizon 2010.*
D'après une étude sur l'emploi des séniors en Rhône-Alpes menée par le Pôle Emploi et CEFORALP et parue en 2010, les principaux freins à l'embauche des séniors exprimés par les entreprises interrogées sont le coût élevé des salaires, la santé, les réticences aux technologies ou encore la faible flexibilité ou adaptabilité au changement. Malgré les mesures prises et la loi 2009 sur l'emploi des séniors qui parait un levier efficace et approprié à la situation à seulement 14 % des établissements sondés, des aides financières supplémentaires et une plus grande flexibilité restent au 1er rang des attentes exprimées par les entreprises de plus de 50 salariés pour pouvoir soutenir l'emploi des séniors.

Lyon, une ville plus jeune que le territoire régional.
En 2008, 29% des lyonnais ont 50 ans ou plus contre 34% à l'échelle de la région. Lyon est donc plutôt un territoire jeune. Les 15-34 ans sont surreprésentés (37% de la population lyonnaise), en lien avec la forte présence d'infrastructures universitaires et de formations post baccalauréat. Lyon est également une ville attractive pour les jeunes actifs seuls ou en couple sans enfant.
Au-delà de 80 ans, le poids des séniors est plus élevé à Lyon que dans la région (5,1% à Lyon et 4,7% dans la région) en lien avec la concentration de l'offre de services et la proximité des établissements de santé.

Six seniors sur dix occupaient un emploi en 2008
59% des lyonnais de 50-64 ans occupent un emploi contre 54% à l'échelle régionale. Le taux d'emploi masculin est supérieur à celui des femmes à Lyon comme dans la région.
27% des lyonnais de 60-64 ans occupent un emploi contre 16% des rhônalpins. Ce chiffre est à rapprocher des CSP de la population active lyonnaise qui compte proportionnellement davantage de cadres. Ces derniers démarrent généralement leur vie professionnelle plus tardivement en raison des années d'études supérieures et diffèrent d'autant leur départ à la retraite.

Pyramide des âges de la population en 2008

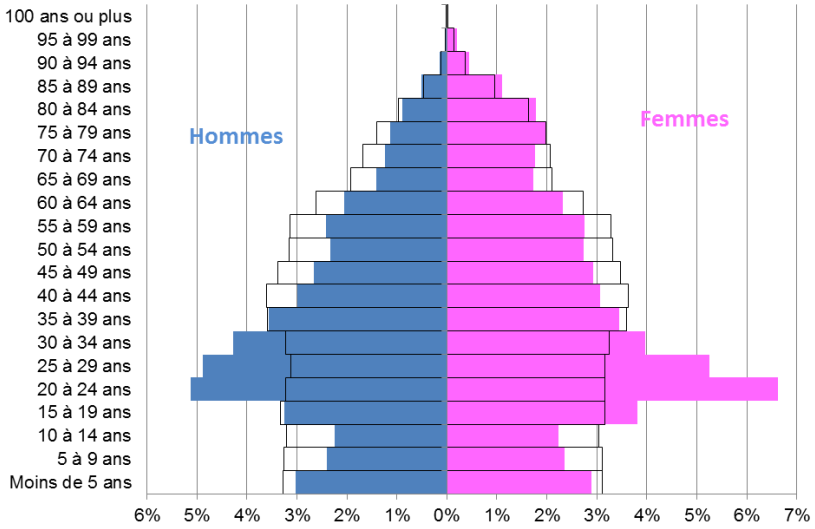

Source : INSEE, RP 2008

Taux d'emploi des 50-64 ans en 2008

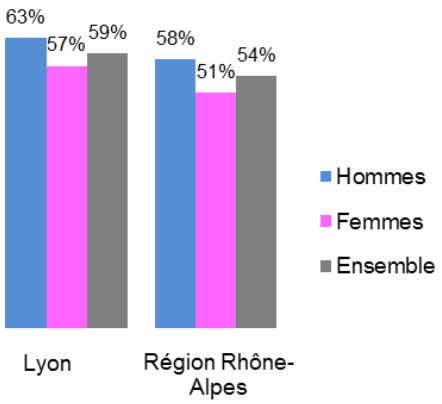

Source : INSEE, RP 2008

Un actif sur cinq est un senior

20% des actifs lyonnais ayant un emploi ont 50 ans ou plus, contre 24% à l'échelle de la région. Que ce soit à l'échelle de la ville de Lyon ou de la région, les seniors sont surreprésentés parmi les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les cadres et professions intellectuelles supérieures. 37% des personnes en activité appartenant à ce catégories socio-professionnelles sont des seniors, contre 34% à l'échelle de la région. Cette observation pose entre autres la question des reprises d'entreprises pour les plus âgés qui s'avèrent souvent difficiles faute de repreneurs. 22% des cadres et professions intellectuelles supérieures sont des seniors.

Une dominante de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs seniors mais des postes d'encadrement essentiellement occupés par des hommes.

A Lyon, en 2008, un senior sur trois est cadre ou occupe une profession intellectuelle supérieure.

Chez les femmes, 37% sont employées et 29% occupent une profession intermédiaire.

Parmi les hommes, 42% sont cadres ou occupent une profession intellectuelle supérieure (24% pour les femmes). La part de cadres parmi les femmes passe de 19% chez les moins de 50 ans à 24% chez les 50 ans et plus. Pour les hommes le taux de cadres évolue de 27% à 42%. Au regard de ces écarts se pose la question des évolutions professionnelles des femmes et de leur plus difficile accès aux postes d'encadrement au cours de leur carrière.

Le poids des artisans, commerçants, chefs d'entreprise est plus de deux fois supérieur parmi les seniors comparé aux moins de 50 ans. Il est deux fois plus élevé chez les seniors hommes que chez les seniors femmes, ce qui est un constat valable également tous âges confondus.

Le poids des seniors parmi les actifs ayant un emploi par CSP

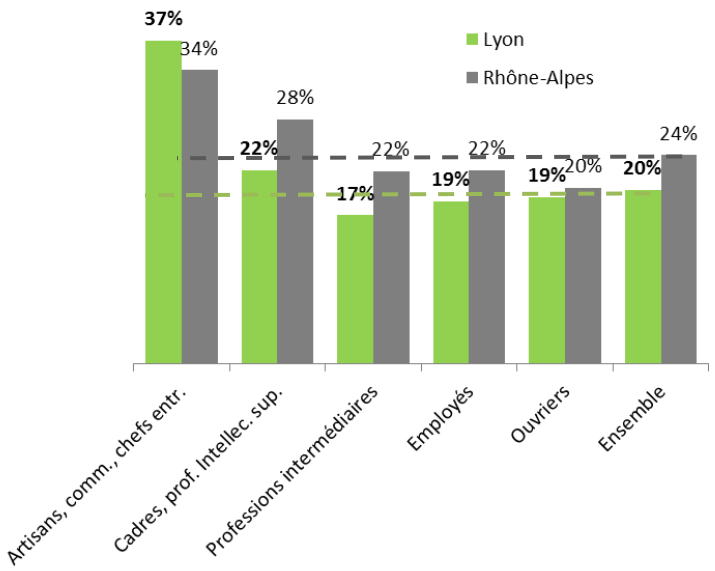

Source : INSEE, RP 2008

Les catégories socio-professionnelles des seniors ayant un emploi en 2008

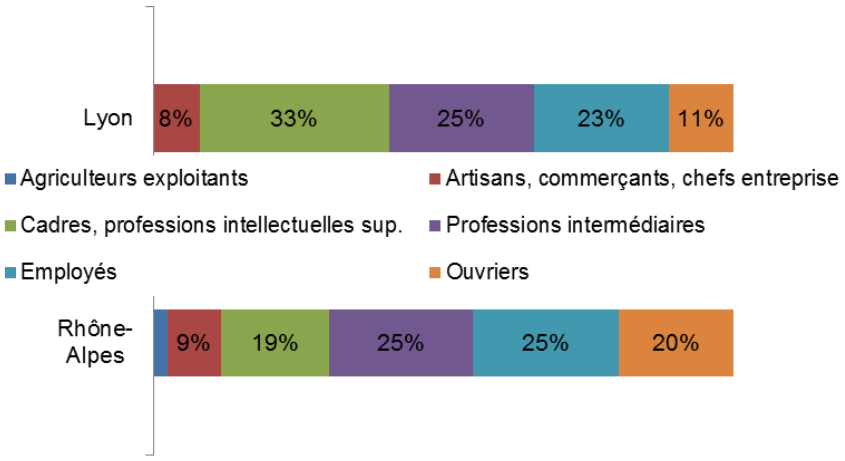

Source : INSEE, RP 2008

2 500 seniors lyonnais sont allocataires du RSA fin 2011 (+10% par rapport à fin 2009).

A Lyon 2 500 seniors sont allocataires du RSA fin 2011 soit 16% du total des allocataires du RSA. Cette part est légèrement plus élevée que celles observées à l'échelle du Grand Lyon et du Rhône. Le poids des seniors parmi les allocataires du RSA varient de 12% (Lyon 1er) à 18% (Lyon 6e et Lyon 8e) selon les arrondissements. Entre décembre 2009 et décembre 2011, le nombre de seniors allocataires du RSA a augmenté près de trois fois plus vite que celui des allocataires RSA de moins de 50 ans (respectivement +9,5% et +3,5%). Le 5e, le 4e et le 9e arrondissement enregistrent les évolutions les plus sensibles avec +21%, +18% et +16%.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (personnes de 50 à 64 ans par exemple).

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

14% des demandeurs d'emploi Lyonnais ont 50 ans et plus fin 2011 (près de 5 100 personnes) soit un taux plus faible qu'à l'échelle de la région Rhône-Alpes où leur poids atteint près de 19%. Leur nombre a augmenté de 47% entre décembre 2008 et décembre 2011 (67% à l'échelle de la région) contre 23% pour les moins de 50 ans. Avec la crise, ils sont devenus plus nombreux que les jeunes demandeurs d'emploi. Fin 2011, près de 5 100 seniors lyonnais sont inscrits comme demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C pour 4 800 jeunes de moins de 25 ans. La tendance était inversée auparavant. Fin 2008 par exemple, on comptait 3 500 demandeurs d'emploi seniors pour 4 000 jeunes demandeurs d'emploi à Lyon.

52% d'entre eux sont des hommes et les demandeurs d'emploi seniors sont davantage exposés au chômage de longue durée voire de très longue durée. En effet, la durée moyenne du chômage est sensiblement plus longue pour les seniors et encore plus pour les hommes. Elle atteint en moyenne 1140 jours (un peu plus de 3 ans) pour les seniors hommes demandeurs d'emploi inscrits en catégorie B (c'est-à-dire ayant été en activité réduite de moins de 78h le mois précédent).

Davantage de seniors parmi les demandeurs d'emploi cadres, ouvriers qualifiés, et ouvriers spécialisés.

19% des cadres inscrits comme demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans, 17% des ouvriers qualifiés et 16% des manœuvres et ouvriers spécialisés.

23% des demandeurs d'emploi seniors hommes sont cadres fin 2011 contre seulement 14% des femmes. A l'inverse, 43% des femmes seniors demandeurs d'emploi sont employées qualifiées contre 23% des hommes. Au total, ce sont près de 73% des demandeurs d'emploi femmes et 79% des demandeurs d'emploi hommes qui sont qualifiés (cadres, agents de maitrise, employés qualifiés, ouvriers qualifiés et techniciens et dessinateurs). Les autres demandeurs d'emploi (respectivement 26% des femmes et 21% des hommes) sont peu ou pas qualifiés (employés non qualifiés, manœuvres et ouvriers spécialisés). Les freins à l'embauche des seniors sont donc imputables à d'autres facteurs qu'à leurs niveaux de qualification et à leurs compétences. Les craintes et réticences des employeurs face au public seniors sont essentiellement liées au coût des salaires ainsi qu'aux « risques de maladie et d'usure » (d'après l'étude Pôle emploi Rhône-Alpes / CEFORALP - Emploi des Seniors - Juin 2010).

Répartition des demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) selon la durée du chômage, la tranche d'âge et le sexe fin 2011

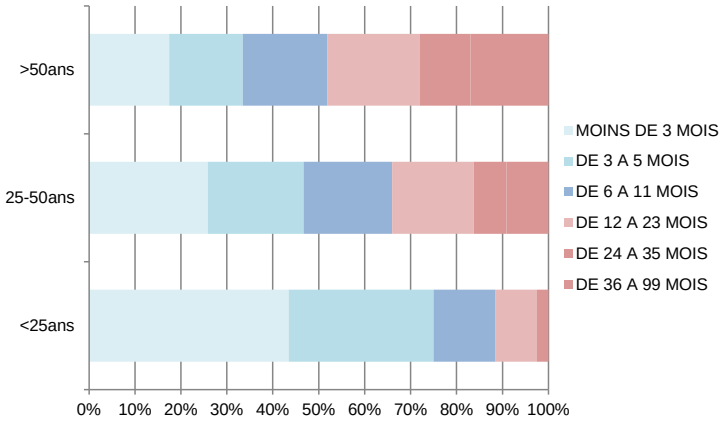

Source : Pôle Emploi

Ancienneté moyenne de chômage des seniors par catégorie et sexe fin 2011

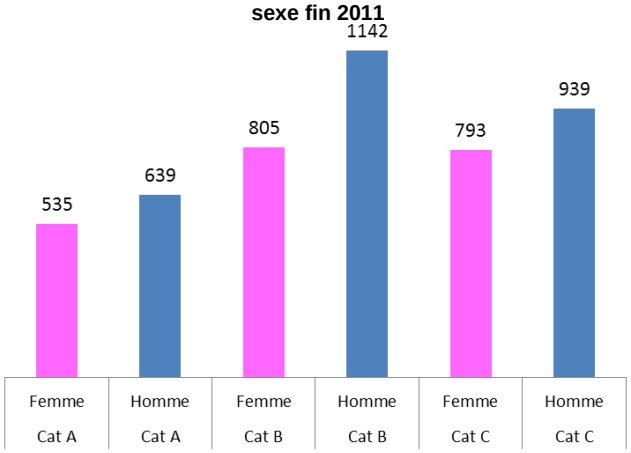

Source : Pôle Emploi

Poids des seniors par catégorie socio-professionnelle des demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)

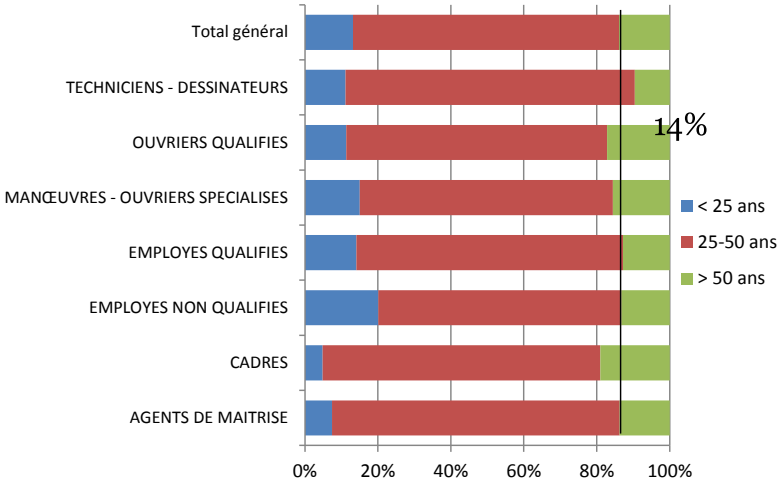

Source : Pôle Emploi

Les catégories statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Bilan à 3 mois de l'action « DATING SENIORS » organisée fin 2011

par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon et le Pôle Emploi Rhône

Sous le terme de « Dating Seniors », trois actions différentes concourant aux mêmes objectifs ont été réalisées :
- Une rencontre « entreprises » présentant les mesures spécifiques pour le recrutement des seniors regroupant 60 participants dont 21 entreprises.
- Un forum de recrutement avec 28 entreprises et 196 participants.
- Un accompagnement spécifique seniors, le Bilan à Mi Carrière (BAMC) mobilisé par Pôle Emploi pour 96 demandeurs d'emploi.

Au total, 47 mises à l'emploi ont été réalisées dans le cadre global de l'action Dating Seniors (BAMC et forum de recrutement) pour 1 065 personnes convoquées et 196 candidats présents sur la journée du 22 novembre 2011.
Les résultats de cette expérimentation démontrent l'intérêt d'un renforcement de l'accompagnement et de la préparation des publics en amont de la participation.
Les participants ont particulièrement apprécié de n'avoir pas à argumenter sur leur âge et de pouvoir se concentrer sur leurs compétences.
Cette manifestation a par ailleurs permis de modifier la situation aux deux extrémités de la chaîne. D'une part, les entreprises ont constaté la motivation et l'implication de public senior et, d'autre part, les seniors de leur côté se sont confrontés à l'entreprise. Au-delà de la mise en contact directe, une dynamique positive a été enclenchée.

Les perspectives

Avec une augmentation de 15% des demandeurs d'emploi seniors en un an, la problématique « seniors » reste au cœur des préoccupations en matière d'emploi.
Les demandeurs d'emploi seniors représentent 17 000 personnes en région Rhône Alpes.

De l'avis des acteurs impliqués, la dynamique partenariale engagée à l'occasion de cette Dating mérite d'être poursuivie. Il est important de communiquer et de contribuer à l'amélioration de l'emploi des seniors.

Focus sur le forum de recrutement du 22 novembre 2011

196 participants dont :
- 51% de femmes,
- 59% de Lyonnais,
- 20% de résidents en quartiers CUCS
- 14% de bénéficiaires PLIE

28 entreprises ont participé à l'événement avec l'objectif de pourvoir 259 postes (dont 120 en intérim et 103 en CDI)
Les principaux secteurs d'activité représentés :
-Le tertiaire, la relation client et le travail temporaire avec 53% des postes à pourvoir,
-Le commerce, la distribution, la restauration avec 24% des postes à pourvoir.

309 premiers entretiens ont été suivis de 78 deuxièmes entretiens qui ont débouché sur **17 embauches** (dont 11 en CDI).

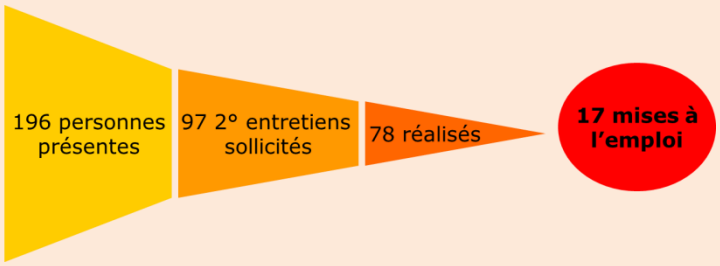

79% des entreprises participantes ont été satisfaites (le jour J et à 3 mois).

79% de candidats ont été satisfaits le jour J, 69% trois mois après.

Source : MdEF Lyon

L'industrie lyonnaise, une industrie marquée par le poids croissant de la haute technologie

L'industrie de haute technologie voit son importance augmenter au sein de l'industrie manufacturière lyonnaise, en particulier en raison du dynamisme de l'industrie pharmaceutique.

Classement des industries par niveau technologique

La classification internationale type par industrie (CITI – Nations Unies) regroupe les secteurs de l'industrie manufacturière selon les catégories suivantes :

- haute technologie
- moyenne-haute technologie
- moyenne-faible technologie
- faible technologie

Le critère pris en compte est le ratio des dépenses en recherche et développement sur la valeur ajoutée. Cette approche prend donc particulièrement en compte la capacité d'innovation technologique mise en oeuvre.

Les secteurs de haute technologie incluent notamment l'industrie pharmaceutique, la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines, la construction aéronautique et spatiale (voir encadré).

Cette classification est utilisée ici afin d'identifier certaines spécificités et mutations en cours au sein de l'industrie manufacturière lyonnaise (zone d'emploi de Lyon).

Comparatif Zone d'emploi de Lyon / Rhône-Alpes

En 2010 (données provisoires Unistatis Pôle Emploi), les industries de haute technologie représentaient 13 % des emplois dans l'industrie manufacturière de la zone d'emploi de Lyon, soit un tiers de plus que la moyenne régionale (10 % dans la région Rhône-Alpes).

Les emplois dans les industries de moyenne-haute technologie constituent 35,5 % de l'ensemble, soit un quart de plus que la moyenne régionale (28,5 % en Rhône-Alpes).

Au total, les emplois de l'industrie manufacturière sont situés quasiment pour moitié (48,5 %) dans les secteurs de haute et moyenne-haute technologie, soit dix points de plus que dans la région (38,5 %).

Alors que la zone d'emploi « pèse » 27,5 % des emplois de l'industrie manufacturière rhônalpine, elle totalise 34,5 % des emplois de haute et moyenne-haute technologie.

L'industrie lyonnaise est donc particulièrement concentrée dans les secteurs industriels à fort potentiel d'innovation technologique.

Evolutions sur le long terme et pendant la crise

Cette situation est-elle récente et comment se sont comportées ces industries au cours des années 2000, notamment pendant la crise ?

Alors que le nombre d'emplois rattachés à l'industrie manufacturière a

Industries manufacturières par niveau technologique (CITI)

Haute technologie:
Industrie aéronautique et spatiale
Produits pharmaceutiques
Machines de bureau, comptables et mat. de traitement de l'information
Équipement et appareils de radio, de télévision et de communication
Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie

Moyenne haute technologie:
Machines et appareils électriques n.c.a
Véhicules automobiles, remorques et semi-remorque
Produits chimiques sauf pharmaceutiques
Matériel ferroviaire roulant et autre matériel de transport
Machines et matériel n.c.a.

Moyenne faible technologie:
Cokéfaction, produits pétroliers raffinés et combustibles nucléaires
Caoutchouc et plastiques
Produits minéraux non métalliques
Construction et réparation de navires
Produits métallurgiques de base
Ouvrages en métaux
Faible technologie:
Activités de fabrication n.c.a. et récupération
Papier, carton, édition, imprimerie et bois
Aliments, boissons et tabac
Textiles, habillement, fourrure et cuir

Zone d'emploi de Lyon
Industrie manufacturière - Répartition des emplois salariés selon le niveau de technologie

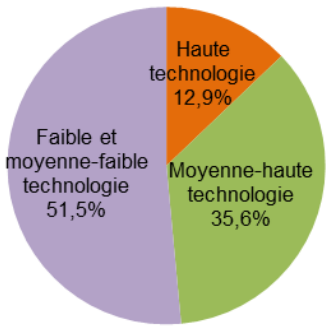

Région Rhône-Alpes
Industrie manufacturière - Répartition des emplois salariés selon le niveau de technologie

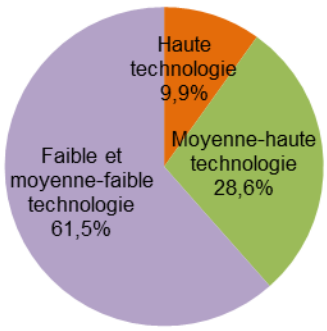

Source : données provisoires 2010, Pôle Emploi, traitement MdEF de Lyon

chuté de 17,3 %, soit de 25 000 emplois, entre 2000 et 2010 (données 2010 provisoires) dans la zone d'emploi de Lyon, les industries de haute technologie ont maintenu leur niveau d'emplois (13 000 emplois environ en 2000 comme en 2010). Ce maintien en valeur absolue se traduit par une hausse du poids relatif des industries de haute technologie (et également de l'ensemble haute technologie + moyenne-haute technologie), qui a augmenté quasiment sans interruption sur notre territoire passant environ de 10,5 % en début de période à 13 % dix ans plus tard.

Pendant la crise, si les années 2008-2010 ont été difficiles pour l'industrie manufacturière (-8,5 % en matière d'emplois), l'industrie de haute technologie a constitué un domaine relativement robuste, avec une baisse modérée de l'ordre d'environ 1,5 % des emplois.

Le poids de l'industrie pharmaceutique

Une activité se distingue particulièrement sur le territoire lyonnais. L'industrie pharmaceutique, avec environ 10 400 emplois a connu un fort dynamisme pendant la décennie (+ 860 emplois environ). Elle représente environ 10 % des emplois de l'industrie manufacturière lyonnaise mais surtout 80 % des emplois de l'industrie de haute technologie. Ce secteur a donc une importance stratégique sur le territoire.

Evolution 2000-2010 des emplois dans l'industrie manufacturière

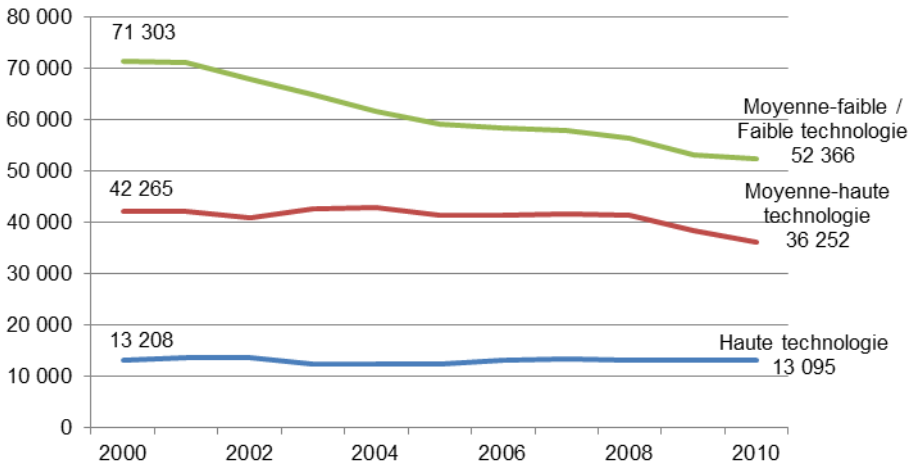

Source : données Pôle Emploi, traitement MdEF de Lyon

Des emplois de plus en plus féminins

L'emploi féminin a mieux résisté que l'emploi masculin dans l'industrie manufacturière. Il baisse de 12 %, un taux certes non négligeable mais toutefois nettement moindre que celui subi par les hommes (- 19,5 %). La baisse est d'une ampleur équivalente pour les hommes et les femmes (entre - 25 % et - 26 %) dans les industries de moyenne-faible et faible technologie). A l'opposé, le nombre d'emplois féminin est le seul à progresser dans les industries de haute technologie (+ 10,7 %) et moyenne-haute technologie (+ 6,3 %).

Ces secteurs se féminisent donc et tout particulièrement dans la haute technologie où un équilibre dans la répartition hommes-femmes commence à s'établir (49 % de femmes en 2009, dernières données disponibles par genre hommes-femmes).

Poids de la conception-recherche

La méthode de l'analyse fonctionnelle développée par l'INSEE (voir document d'analyse MdEF de juin 2011) révèle par ailleurs que les emplois liés à la fonction « conception-recherche » ont augmenté de 19 % de 1999 à 2008, alors que la fonction « fabrication » baissait de 6,5 %. Ceci tend à conforter la perception d'une industrie locale se consolidant dans la haute technologie.

Evolution des emplois par genre H/F dans l'industrie manufacturière Zone d'emploi de Lyon, 2000-2009

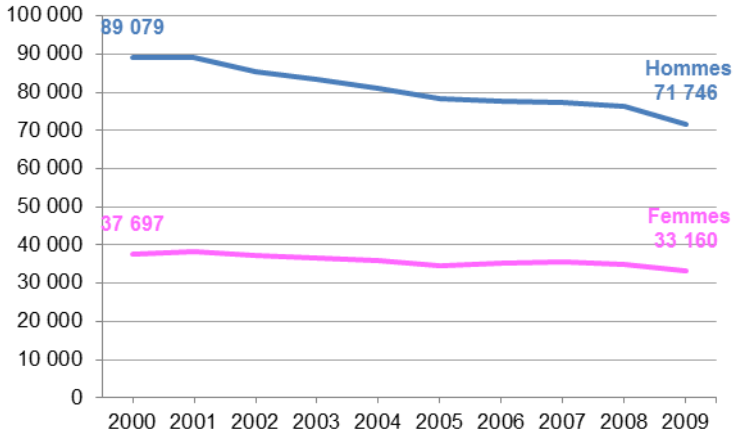

Evolution des emplois par genre H/F dans l'industrie de haute technologie Zone d'emploi de Lyon, 2000-2009

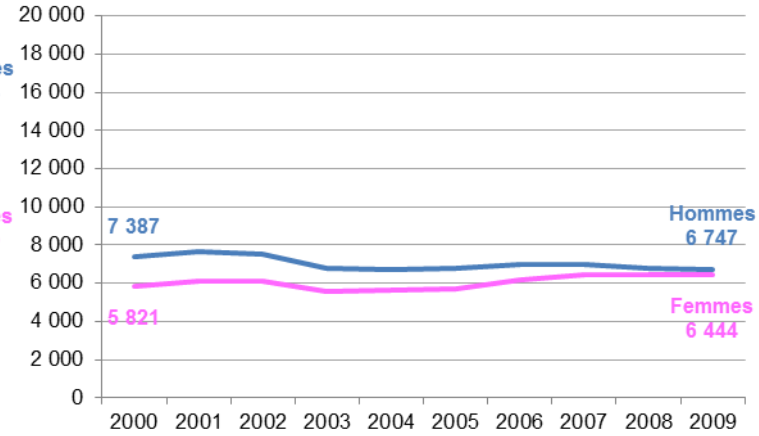

Source : données Pôle Emploi, traitement MdEF de Lyon

La création d'entreprise

La Zone Territoriale Emploi Formation Grand Lyon Centre et Nord : 54% des créations d'entreprises du Grand Lyon

Avec 7 906 entreprises créées[1] en 2011, la ZTEF Grand Lyon Centre et Nord accueille plus de la moitié des créations de l'agglomération. Lyonnaise (54%). Lyon Intramuros accueille 6 791 créations ; soit 85% des créations de la ZTEF GLYCEN et 47% de l'ensemble des créations du Grand Lyon.

Un renouvellement du tissu productif plus rapide qu'au niveau régional ou national.

En 2011, le taux de création[2] est d'environ 18% à Lyon ou dans sa zone d'emploi contre seulement 15,5% en Rhône-Alpes ou en France métropolitaine hors Île de France.

Lyon et sa ZTEF : 45% des créations se font sous le régime de l'auto-entrepreneur

Les créations sous le régime de l'auto-entrepreneur sont moins nombreuses à Lyon ou sa ZTEF (45% de l'ensemble des créations d'entreprises de 2011) qu'en Rhône-Alpes ou en France métropolitaine hors Île de France (50% des créations).

Les créations sont nombreuses dans les activités de services et moins fréquentes dans le BTP et les activités commerciales *(Cf. tab1)*

Les créations dans les activités de services sont surreprésentées à Lyon et dans sa ZTEF

Avec près de 63% de l'ensemble des créations en 2011, les services sont plus présents à Lyon et sa ZTEF que dans l'ensemble du Grand Lyon, en Rhône-Alpes ou en France (respectivement 56%, 46% et 41%).

En 2011, les services dédiés aux entreprises concentrent 43% des créations de Lyon ou l'ensemble de sa ZTEF (39% dans le Grand Lyon) contre seulement 29% en Rhône-Alpes et 26% pour l'ensemble de la France.

Parmi les créations dans les services aux entreprises, les activités à forte valeur ajoutée de type « scientifique et technique » sont particulièrement développées (*Cf. tab2)*

Le poids des activités de services aux particuliers[1] dans l'ensemble des créations est d'environ 16% à Lyon ou l'ensemble de sa ZTEF, 14,2% dans le Grand Lyon, 14,6 % en Rhône-Alpes et 13,2% dans l'ensemble de la France métropolitaine hors Île-de-France.

Le secteur du BTP : des créations deux fois moins nombreuses qu'en Rhône-Alpes ou en France

Les créations dans le BTP sont relativement moins nombreuses à Lyon ou l'ensemble de sa ZTEF que dans l'ensemble du Grand Lyon, en Rhône-Alpes ou en France.

A Lyon ou l'ensemble de sa ZTEF, 8% des créations se font dans le BTP. Cette part est de 12% dans le Grand Lyon et atteint près de 16% en Rhône-Alpes ou en France.

Les créations liées aux activités commerciales moins fréquentes

A Lyon ou dans l'ensemble de sa ZTEF, 25% des créations sont liées au commerce ; une part inférieure à la moyenne du Grand Lyon (28%) et très en deçà de celle enregistrée au niveau régional et national (respectivement 33% et 38%).

[1] Créations dans le secteur marchand hors agriculture.
[2] **Taux de création (ou taux de renouvellement) :** rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année (2011 ici).

Tab1 : Répartition de créations d'entreprises par secteurs d'activité en 2011

	ZTEF GLYCEN		Lyon		Grand Lyon		Rhône-Alpes	France métropolitaine hors Île de France
	Nombre de créations	%	Nombre de créations	%	Nombre de créations	%	%	%
Activités secondaires	978	12%	793	12%	2 252	15%	20%	21%
Industrie	310	4%	267	4%	550	4%	5%	5%
Construction	668	8%	526	8%	1 702	12%	16%	16%
Activités type commerce	2 014	25%	1 727	25%	4 106	28%	33%	38%
Commerce de revente de produits en l'état	967	12%	835	12%	1 992	14%	14%	17%
Commerce de détail	822	10%	711	10%	1 699	12%	13%	15%
Commerce de gros (hors automobile)	145	2%	124	2%	293	2%	2%	2%
Commerce de bouche	27	0,30%	21	0,30%	49	0,30%	0,40%	0,40%
Vente de services commerciaux aux particuliers	1 020	13%	871	13%	2 065	14%	19%	21%
Immobilier	253	3%	225	3%	476	3%	3%	4%
Hébergement et restauration	260	3%	233	3%	492	3%	5%	5%
Vente et réparation automobile	108	1%	78	1%	323	2%	3%	3%
Services en direction des personnes	399	5%	335	5%	774	5%	8%	9%
Activités de type Services	4 914	62%	4 272	63%	8 242	56%	46%	41%
Services aux entreprises	3 373	43%	2 931	43%	5 685	39%	29%	26%
Courtage	274	3%	226	3%	551	4%	3%	2%
Transport	123	2%	95	1%	291	2%	1%	1%
Activités scientifiques et techniques*	1 847	23%	1 646	24%	2 823	19%	14%	12%
Activités de soutien aux entreprises	600	8%	489	7%	1 181	8%	7%	6%
Information et communication	529	7%	475	7%	839	6%	4%	4%
Services aux particuliers	1 251	16%	1 098	16%	2 068	14%	15%	13%
Enseignement	460	6%	400	6%	765	5%	6%	4%
Arts, spectacles et activités récréatives	276	3%	246	4%	418	3%	3%	3%
Santé	515	7%	452	7%	885	6%	6%	6%
Activités financières	290	4%	243	4%	489	3%	3%	2%
Ensemble des secteurs	**7 906**	**100%**	**6 791**	**100%**	**14 600**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : Insee-Sirene (répertoire des entreprises et des établissements)

Tab2 : Répartition des créations dans les activités scientifiques et techniques* en 2011

	Lyon		ZTEF GLYCEN		Grand Lyon	
	Nombre de créations	%	Nombre de créations	%	Nombre de créations	%
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	486	29,5%	552	29,9%	933	33,0%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques(*)	428	26,0%	486	26,3%	722	25,6%
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques	214	13,0%	239	12,9%	386	13,7%
Activités juridiques et comptables	235	14,3%	247	13,4%	288	10,2%
Conseil en relations publiques et communication	146	8,9%	160	8,7%	211	7,5%
Publicité et études de marché	83	5,0%	92	5,0%	142	5,0%
Activités des sièges sociaux	36	2,2%	48	2,6%	99	3,5%
Recherche-développement scientifique	14	0,9%	17	0,9%	30	1,1%
Activités vétérinaires	4	0,2%	6	0,3%	12	0,4%
Ensemble des activités scientifiques et techniques	**1 646**	**100%**	**1 847**	**100%**	**2 823**	**100%**

(*) **Les « Autres activités scientifiques et techniques** « regroupent

- les activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses,
- les activités spécialisées de design,
- les activités des économistes de la construction,
- les activités photographiques,
- et celles de traduction et interprétation.

Source : Insee-Sirene (répertoire des entreprises et des établissements)

Une majorité de créations sans salarié

A Lyon ou l'ensemble de sa ZTEF, seules 4,5% de nouvelles entreprises démarrent leurs activités avec un ou plusieurs salariés.
Cette part est inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble du Grand Lyon ou au niveau régional et national (5,8% environ).

La création d'entreprises avec salarié(s) est plus fréquente dans :
- le commerce de bouche[1] (29%),
- l'hébergement et la restauration (16%),
- la construction (12%),
- et les activités de commerce de gros et d'automobile (10%).

Dans certains secteurs, les entreprises se créent plus souvent sans salarié (de l'ordre de 98% à 99%). C'est le cas dans :
- l'éducation-santé-action sociale ou dans les activités récréatives et de spectacle,
- les activités financières,
- et les activités de courtage.

	Lyon	ZTEF GLYCEN	Grand Lyon
Sans salarié	95,4%	95,5%	94,3%
Avec Salarié(s)	4,6%	4,5%	5,7%
1 à 2 salariés	*3,3%*	*3,3%*	*4,4%*
3 à 5 salariés	*0,8%*	*0,7%*	*0,8%*
6 à 9 salariés	*0,3%*	*0,2%*	*0,3%*
10 salariés et +	*0,2%*	*0,2%*	*0,2%*
Ensemble	6 791	7 906	14 600

Source : Insee-Sirene (répertoire des entreprises et des établissements)

Répartition des créations d'entreprises par secteurs d'activité et part des créations avec salarié(s) en 2011

	GLYCEN		Lyon		Grand Lyon	
	Nombre de créations	Part créations avec salarié(s)	Nombre de créations	Part créations avec salarié(s)	Nombre de créations	Part créations avec salarié(s)
Commerce de bouche	27	26%	21	29%	49	35%
Hébergement et restauration	260	16%	233	16%	492	17%
Construction	668	11%	526	12%	1 702	14%
Commerce de gros	145	10%	124	10%	293	10%
Transport	123	9%	95	12%	291	10%
Vente et réparation automobile	108	8%	78	10%	323	10%
Services en direction des personnes	397	8%	332	8%	772	6%
Activités de soutien aux entreprises	600	5%	489	5%	1 181	5%
commerce de détail	822	4%	711	5%	1 699	5%
Information et communication	529	3%	475	3%	839	3%
Immobilier	253	3%	225	4%	476	3%
Industrie	310	3%	267	3%	550	5%
Santé	515	2%	452	3%	885	2%
activités scientifiques et techniques	1 847	2%	1 646	2%	2 823	3%
Activités financières	290	2%	243	2%	489	2%
Arts, spectacles et activités récréatives	276	2%	246	2%	418	1%
Courtage	274	1%	226	1%	551	1%
Enseignement	460	1%	400	1%	765	1%
Ensemble des secteurs	**7 906**	**4%**	**6 791**	**5%**	**14 600**	**6%**

Source : Insee-Sirene (répertoire des entreprises et des établissements

[1] **Le commerce de bouche** (habituellement classé dans l'industrie agroalimentaire) regroupe :

- les boulangeries et/ou pâtisseries,
- les charcuteries,
- et la cuisson de produits de boulangerie.

Création d'entreprise et/ou création de son propre emploi : profil des créateurs en Rhône-Alpes

Source : Insee- enquête SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises- créations du premier semestre 2010)

SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) est un dispositif d'observation qui permet d'analyser le profil du créateur et les conditions de démarrage des nouvelles entreprises, les conditions de développement, les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence et les effets sur l'emploi des créations d'entreprises. Il répond à la demande de différentes structures chargées d'élaborer des politiques d'aide aux nouvelles entreprises : Chambres consulaires, régions, DGCIS, APCE, OSEO … Initié en 1994, l'enquête se renouvelle tous les cinq ans. La dernière enquête se rapporte aux créations intervenues durant le premier semestre 2010.

QUELS CRÉATEURS ?

Chômeurs et salariés : premières catégories chez les créateurs *(Cf. G1)*
35% des créateurs (hors auto-entrepreneurs) étaient au chômage et 30% étaient salariés du secteur privé.

Les salariés, les retraités et les « sans activité » sont proportionnellement plus nombreux parmi les auto-entrepreneurs que parmi les autres créateurs. Les demandeurs d'emplois sont en revanche moins représentés au sein des auto-entrepreneurs que dans les autres catégories de créateurs.

Les femmes minoritaires chez les créateurs
27% des créateurs d'entreprise (hors auto-entrepreneurs) sont des femmes. Elles sont mieux représentées chez les auto-entrepreneurs (35%).

Les « seniors » : un cinquième des créateurs *(Cf. G2)*
19% des créateurs (hors auto-entrepreneurs) ont plus de 50 ans et 20% ont moins de 30 ans.

Chez les auto-entrepreneurs, les moins de 25 ans sont surreprésentés, et les 25-30 ans sous-représentés. Les seniors sont aussi représentés que chez les autres entrepreneurs.

QUELLES MOTIVATIONS / QUELS OBJECTIFS ?

La recherche de l'indépendance, le goût d'entreprendre et créer son propre emploi sont les trois principales motivations à la création. *(Cf. G3)*
La recherche de l'indépendance (69% chez l'ensemble des créateurs et 63% chez les chômeurs) et le goût d'entreprendre (45% chez l'ensemble des créateurs et 43% chez les chômeurs) sont les deux principales raisons invoquées par les créateurs (hors auto-entrepreneurs).

La volonté de créer son propre emploi pour remédier à une situation de chômage constitue la troisième principale raison à la création. Elle est évoquée par un quart des créateurs. Ce motif est logiquement très fréquemment cité par les anciens chômeurs (54%). Il est également relativement développé chez les seniors pour qui la recherche de l'indépendance ou le désir d'entreprendre sont des raisons relativement sous-représentées.

Les principaux objectifs des créateurs
Après l'étape de création, les chômeurs s'inscrivent davantage dans une perspective de pérennisation et de sauvegarde de leur propre emploi plutôt (75%) que le développement de l'activité et de l'entreprise (25%).

Les anciens chefs d'entreprise sont dans une démarche inverse. Ils sont 53% à avoir comme objectif principal la pérennisation de leur propre emploi et 47% à vouloir développer l'activité et l'entreprise.

Les principales raisons du choix du régime de l'auto-entrepreneur
Chez les auto-entrepreneurs, assurer avant tout son propre emploi est la raison principale (40% chez l'ensemble des auto-entrepreneurs et 60% chez les auro-entrepreneurs chômeurs).

Créer son propre emploi en créant sous le régime de l'auto-entrepreneuriat est une préoccupation relativement peu présente chez les salariés (30%). Pour ces derniers, le régime de l'auto-entrepreneuriat est surtout un moyen de développer une activité de complément (57% contre 39% pour l'ensemble des auto-entrepreneurs et 20% chez les chômeurs).

Répondre à une opportunité ou maintenir une activité intellectuelle est relativement plus fréquemment invoquée par les inactifs (26% contre 14% pour l'ensemble des auto-entrepreneurs).

QUELLES DIFFICULTÉS / QUEL ACCOMPAGNEMENT?

Les jeunes et les chômeurs sont les catégories qui rencontrent le plus de difficultés *(G4).*
Lors de la création, 21% des créateurs (hors auto-entrepreneurs) déclarent ne pas s'être confrontés à des difficultés particulières. Cette part est très faible chez les moins de 30 ans et les chômeurs (respectivement 13% et 14%). Elle est très forte chez les créateurs seniors ou les anciens chefs d'entreprise (respectivement 39% et 32%)

Les formalités administratives, le contact avec la clientèle et l'obtention de financement constituent les trois premières difficultés évoquées (*G4).*
Les formalités administratives constituent la difficulté majeure rencontrée par les créateurs quelle que soit leur situation antérieure (43% pour l'ensemble des créateurs).

Être seul, établir des relations avec les clients et obtenir des financements sont des difficultés très évoquées par les anciens chômeurs.

L'accompagnement *(G5)*
Les anciens chefs d'entreprise et les seniors sont plus nombreux à monter seuls leur projet de création (37%).

Les jeunes sont en revanche plus nombreux à être accompagnés (80% contre une moyenne de 72%).
Les chômeurs ont plus souvent recours aux structures d'appui spécialisées (43%).

Chez les auto-entrepreneurs, l'accompagnement est moins fréquent que chez les autres créateurs (respectivement 72% et 53%).

Les aides perçues *(G6)*
Plus de la moitié des créateurs ont bénéficié d'aides ou d'exonérations. Ils sont presque 90% chez les chômeurs.

L'aide aux chômeurs AACRE est l'aide la plus fréquente : 47% des créateurs en ont bénéficié. 82% chez les chômeurs.

L'aide liée à l'innovation est relativement surreprésentée chez les anciens chômeurs (8%).

G1 : La situation antérieure du créateur

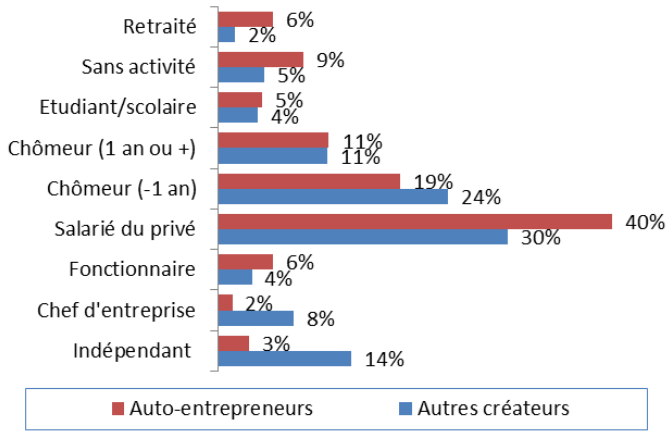

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles.

G2 : L'âge du créateur

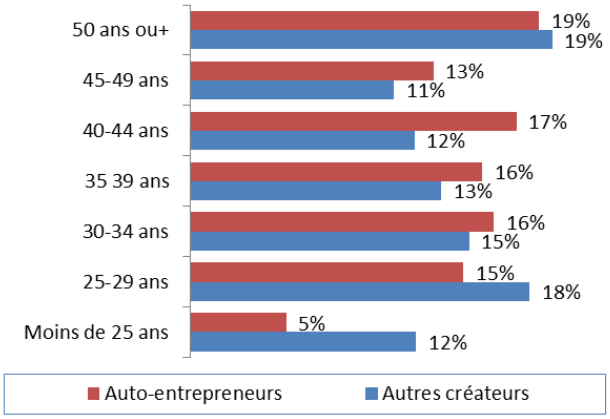

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles.

G3 : Principales motivations des créateurs en fonction de leur situation antérieure (chômeurs/ensemble des créateurs)

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).

G5 : L'accompagnement : les participants au montage du projet de création (chômeurs/ensemble des créateurs)

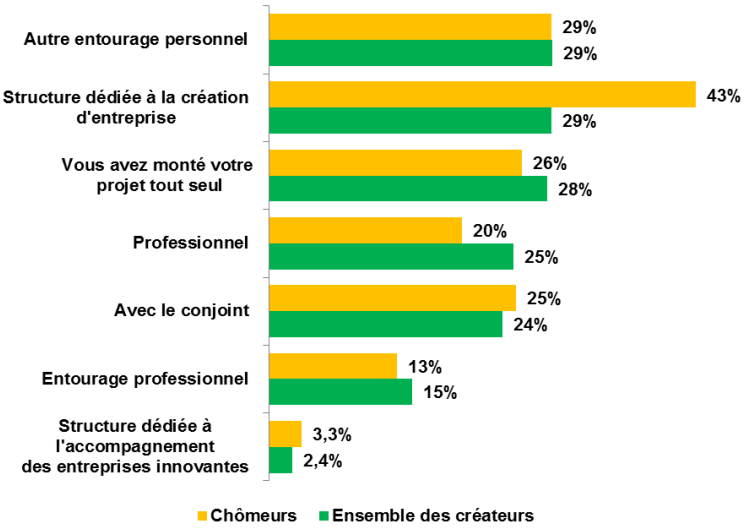

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).

G4 : Principales difficultés des créateurs en fonction de leur situation antérieure (chômeurs/ensemble des créateurs)

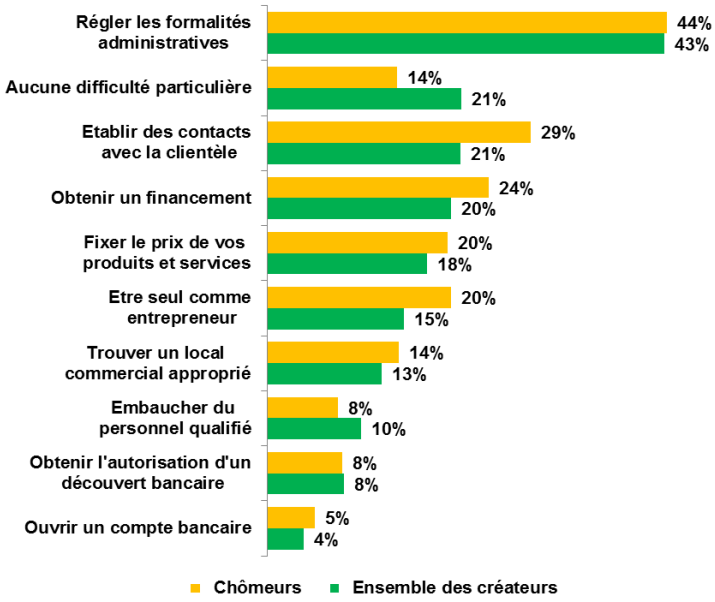

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).

G6 : Aides et exonérations reçues (chômeurs/ensemble des créateurs)

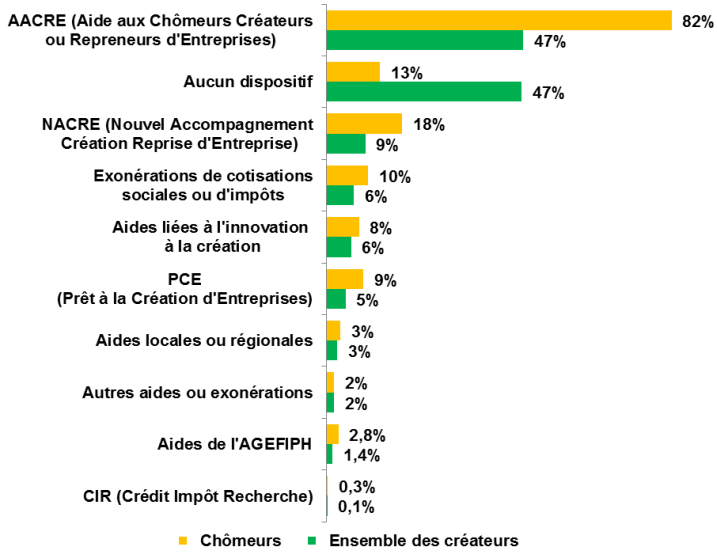

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2010, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors auto-entreprises).

Le bilan de la campagne d'apprentissage 2010-2011

Portrait de territoire (ZTEF)

Gilles Malandrin, animateur du CTEF
Grand Lyon Centre et Nord, MdEF de Lyon

L'accès à l'apprentissage est un enjeu des politiques publiques, tant du côté de la Région que de l'Etat. Cet article se propose de faire un portrait de l'apprentissage sur le territoire Grand Lyon Centre et Nord (GLYCEN) : quels secteurs, quels niveaux de formation, quels enjeux ?
Les données présentées sont issus d'un travail coordonné par le CTEF (Contrat Territorial Emploi Formation) et réalisé conjointement par le Conseil Régional (Direction de l'Apprentissage), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, l'Education Nationale, les Missions Locales de Lyon et Plateau-Nord Val-de-Saône.

ZTEF	Campagne 2009		Campagne 2010	
	Nombre de contrats	%	Nombre de contrats	%
ZTEF Beaujolais Elargi	1 259	16%	1 278	16%
ZTEF Est Lyonnais	2 310	29%	2 310	29%
ZTEF GLYCEN	2630	34%	2621	34%
ZTEF Rhône Sud et Ouest	1608	21%	1 678	21%
TOTAL Rhône	7 807	100%	7 887	100%
RHÔNE ALPES	27 203		27 780	
Poids du Rhône dans la région	29%		28%	

Source : Conseil Régional

Quel est le volume des contrats d'apprentissage sur notre territoire ?

Les données produites par le Conseil Régional indiquent que pour la campagne 2010 (soit l'année scolaire 2010-2011), la ZTEF (Zone Territoriale Emploi Formation) GLYCEN représentait 2621 contrats signés soit 34% du Rhône, enregistrant une très faible diminution par rapport à 2009 (-0,3 %), contrairement à la région (+ 2 %) et au Rhône (+ 1%).

Niveau du diplôme préparé	RHONE		RHONE ALPES	
	NOMBRE DE CONTRATS	%	NOMBRE DE CONTRATS	%
I	611	8%	1 490	5%
II	702	9%	1 534	5%
III	1 355	17%	4 077	15%
IV	2 119	27%	8 019	28%
V	3 100	39%	12 660	47%
TOTAL	7 887	100%	27 780	100%

Source : Conseil Régional - campagne 2010

Quels secteurs ?

Pour la ZTEF Glycen, on dénombrait 948 contrats d'apprentissage enregistrés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône, soit 36,2 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage sur Glycen. Le secteur agroalimentaire-alimentation-métier de bouche y forme le plus gros domaine et représente 224 contrats soit 23,6% de l'apprentissage dans l'artisanat. Viennent ensuite la coiffure-esthétique avec 175 contrats (soit 18,5 % de l'apprentissage), le commerce-vente (96 contrats soit 10,1%) et le second œuvre (88 contrats soit 9,3%)

Les secteurs du commerce, de l'industrie et des services enregistrés par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon représentaient 1586 contrats soit 60,5% des contrats de la ZTEF. Les principaux secteurs concernés sont le commerce - réparation automobile avec 19%, l'hôtellerie-restauration avec 18%, les activités spécialisées, scientifiques et techniques (10%).

En dehors des deux chambres consulaires, 3,9% des contrats signés le sont dans les administrations publiques, l'agriculture, etc. (données campagne 2010-2011).

Quels constats concernant la formation ?

Sur le Rhône, les niveaux de formation préparés en apprentissage sont sensiblement plus élevés que la moyenne régionale. C'est notamment le cas des niveaux I et II qui représentent 17% des contrats contre 10% en Rhône-Alpes.

Sur la ZTEF GLYCEN, les contrats d'apprentissage dans l'artisanat sont à 66% des contrats de niveau V (CAP, BEP). Concernant le commerce, les services et l'industrie, ces niveaux de formation les moins élevés ne représentent que 23% des contrats.

Si l'on fait un zoom sur les niveaux d'entrée sur le Rhône, pour 3100 apprentis préparant un diplôme de niveau V, 64% étaient issus de formation scolaire initiale et 22,9% avaient déjà un contrat d'apprentissage l'année antérieure. Les jeunes issus de la formation professionnelle (AOF par exemple), les jeunes demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi) et les jeunes en contrats aidés ne représentaient au total que 5,4% des entrées en apprentissage (données Conseil Régional).

En terme d'obtention du diplôme, on constate des taux de réussite satisfaisants quoique sensiblement inférieurs à ceux issus de la voie scolaire. Les données ci-dessous sont produites par l'Education Nationale et s'entendent sur l'Académie de Lyon.

Le bilan de la campagne d'apprentissage 2010-2011

Portrait de territoire (ZTEF)

L'emploi

L'enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis réalisée en 2011 par le Conseil Régional indique que 72 % des apprentis sortis de formation en 2010 et qui ont répondu à l'enquête étaient en emploi au 1er février 2011. Sur GLYCEN, ce taux d'emploi est de 74%, soit cinq points de plus qu'en 2010 (69 %). Lorsqu'on analyse les situations à l'emploi, 53 % des jeunes ayant un emploi sont en situation d'emploi durable, 38% en emploi à durée déterminée, 9% en emploi aidé.

Enjeux et perspectives

Deux catégories d'enjeux et perspectives peuvent se dessiner sur le territoire.

En vue de piloter l'offre de formation sur notre territoire, se pose la question de la lisibilité de l'offre proposée par l'ensemble des filières de formation : voie initiale, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, formation professionnelle continue Région-Pôle Emploi-AGEFIPH, etc. A ce jour, ces données ne sont pas encore suffisamment mutualisées. En complément du PRAO, il serait par exemple intéressant de mener un travail de lisibilité sur l'offre de formation, sur des domaines ciblés de métier.

En Rhône-Alpes, le taux brut de rupture des contrats est de 22% mais l'interprétation de ce chiffre doit être réalisée avec prudence. Ce chiffre recouvre en effet des situations très variables : rupture en période d'essai, rupture après obtention du diplôme, rupture pour un autre contrat, etc. Sur Glycen, comment analyser et prévenir les ruptures de contrat d'apprentissage ?

	Candidats sous statut scolaire				
	Académie				
	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite	Taux d'érosion
CAP	3 785	3 737	3 154	84%	1,3%
BEP	6 171	6 152	4 897	80%	0,3%
Bac Pro	5 206	5 192	4 471	86%	0,3%
BTS	5 128	5 088	4 018	79%	0,8%

	Candidats sous statut apprenti				
	Académie				
	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite	Taux d'érosion
CAP	3 958	3 854	3 069	80%	2,6%
BEP	299	294	231	79%	1,7%
Bac Pro	1 311	1 296	1 141	88%	1,1%
BTS	1 286	1 265	921	73%	1,6%

Statut scolaire : public+privé sous contrat+privé hors contrat

Le bilan de la campagne d'apprentissage 2010-2011

Bilan de la mission locale de Lyon

La campagne d'apprentissage 2011 s'est traduite par la signature de 125 contrats d'apprentissage par des jeunes suivis par la mission locale de Lyon. On note une augmentation de 71 % par rapport à l'année 2010.

Le développement de la fonction Alternance a permis :
- d'augmenter les opportunités pour les jeunes sous forme d'immersions pré-alternance et d'offres de contrat,
- de mieux identifier les besoins des jeunes,
- et de renforcer les relations avec les Centres de Formation d'Apprentis.

Les trois secteurs d'activité les plus représentés :

Les secteurs qui ont recruté le plus de jeunes cette année sont :

- le Commerce :

32 contrats avec une forte représentation du métier de la Vente Alimentaire et Métier de Bouche. Ces employeurs sont en majorité des artisans-commerçants, viennent ensuite à parts égales les TPE et PME. Des grandes entreprises notamment deux enseignes de la Grande Distribution, une enseigne de la Téléphonie et une de la Restauration rapide ont également recruté en apprentissage.

- le Bâtiment :

21 contrats notamment dans le métier de l'Installation Sanitaire et Thermique.

- l'Hôtellerie-Restauration :

19 contrats essentiellement dans le métier du Service en Restauration. On note aussi une augmentation des contrats signés dans le secteur de l'industrie par rapport à 2010 : 22 contrats signés avec une représentation importante du métier de l'installation et la Maintenance.

Les jeunes concernés :
125 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage en 2011 dont :
53% sont accompagnés dans le cadre du programme d'accompagnement renforcé « CIVIS »,
27% sont mineurs,.
18% résident en quartiers prioritaires,
71% ont un niveau inférieur ou égal à V,
(**8 %** ont un niveau III et plus).

Les motivations des entreprises

Les éléments en faveur de l'embauche d'un apprenti sont :

- les aides financières qui permettent une réduction du coût du travail,
- la recherche de nouveaux collaborateurs pour anticiper des départs en retraite,
- le besoin récurrent de main d'œuvre quand le secteur est en tension,
- l'augmentation de l'activité.

L'accès au contrat d'apprentissage s'effectue par étapes progressives.

La durée moyenne du parcours pour accéder à un contrat est de 11 mois**.** On note l'importance des deux types de phases concomitantes en amont de la signature :

Phase 1 : L'immersion en entreprise est indispensable.
La majorité des jeunes se situe encore en découverte ou vérification de projet. Les compétences génériques sont pour certains en cours d'acquisition ou ne sont pas vérifiées. L'accompagnement dans ces différentes étapes implique un travail « sur mesure » tant auprès du public que des entreprises. Il est important, pour la Mission Locale de négocier en direct les profils avec les employeurs et de leur proposer ainsi une offre de service adaptée. Les phases d'immersion permettent aux jeunes de se confronter à la réalité du métier. L'utilisation des mesures de type Stage d'Expérience Professionnelle et Mini Stage démontrent leur efficacité et doit être encore développée.

Phase 2 : La recherche d'information est complexe :
La dimension projet-orientation est omniprésente, c'est pourquoi le partenariat avec les CFA est nécessaire pour sensibiliser les jeunes aux métiers et leur faire connaitre l'environnement de la formation. Les exigences du dispositif de l'apprentissage sont difficiles à appréhender par les jeunes. La nécessité de rapprocher les jeunes des Chambres Consulaires s'avère indispensable.

De son côté, la Mission Locale organise régulièrement des rencontres avec des professionnels, des échanges avec des apprentis à partir des besoins des jeunes.

La rupture : les ruptures enregistrées concernent 8 % des jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage en 2011.

Le rôle du conseiller : Faire acquérir les compétences et les faire reconnaître

Les jeunes qui accèdent au contrat d'apprentissage ont obligatoirement développé une certaine autonomie pour s'engager en tant qu'acteur. L'apprentissage n'est pas une mesure d'insertion. Il ancre son fondement pédagogique sur une logique d'acquisition et de reconnaissance de compétences. Un titre professionnel sanctionne cette étape.

Trois enjeux principaux pour les campagnes à venir :

- promouvoir la mesure auprès des entreprises en organisant plus spécifiquement la démarche partenariale auprès des entreprises n'ayant jamais embauché de jeunes et en valorisant le public jeune,

- promouvoir auprès des jeunes les métiers ou les secteurs d'activités qui recrutent des apprentis.

- prévenir les ruptures de contrats par une expérimentation en lien avec le dispositif « Sécurise RA ».

Les territoires d'intervention

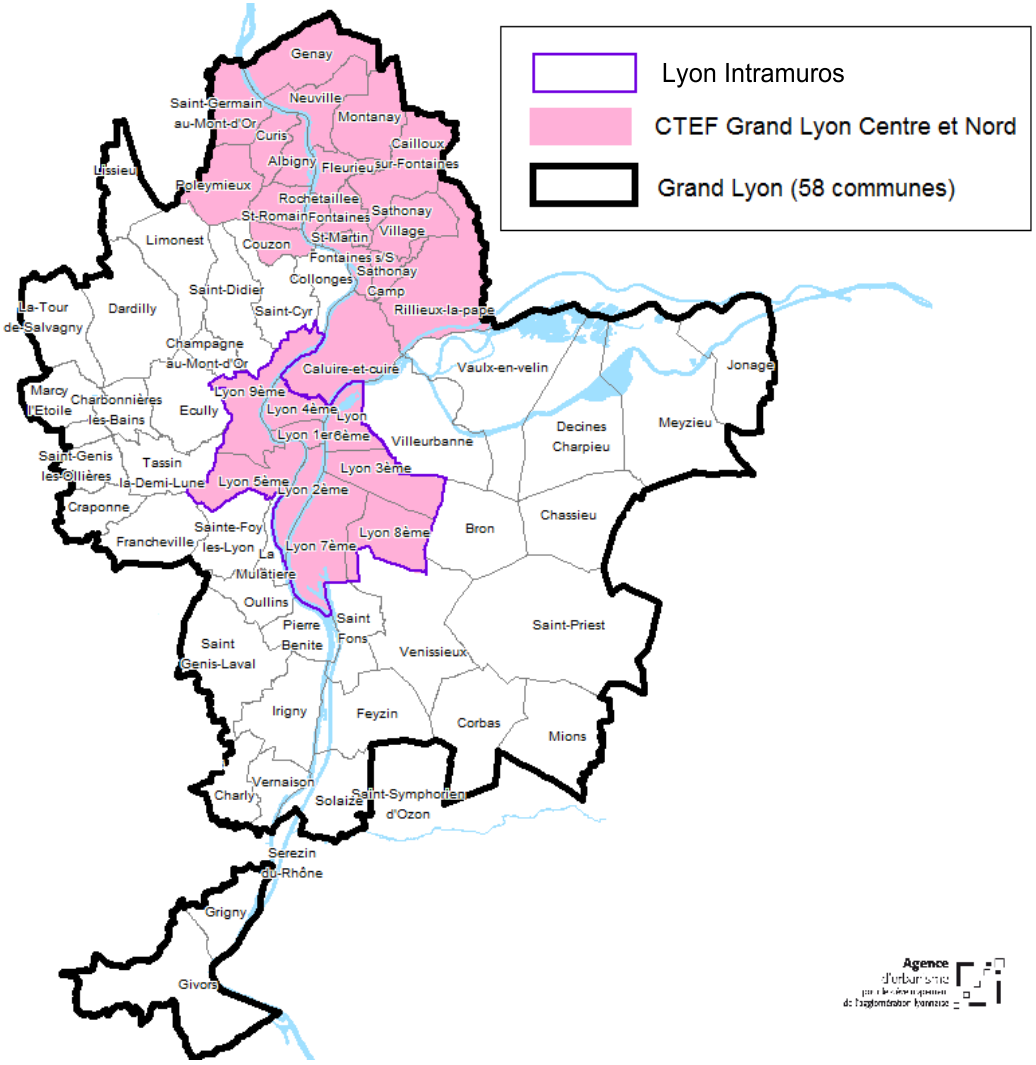

Les arrondissements lyonnais et les quartiers prioritaires

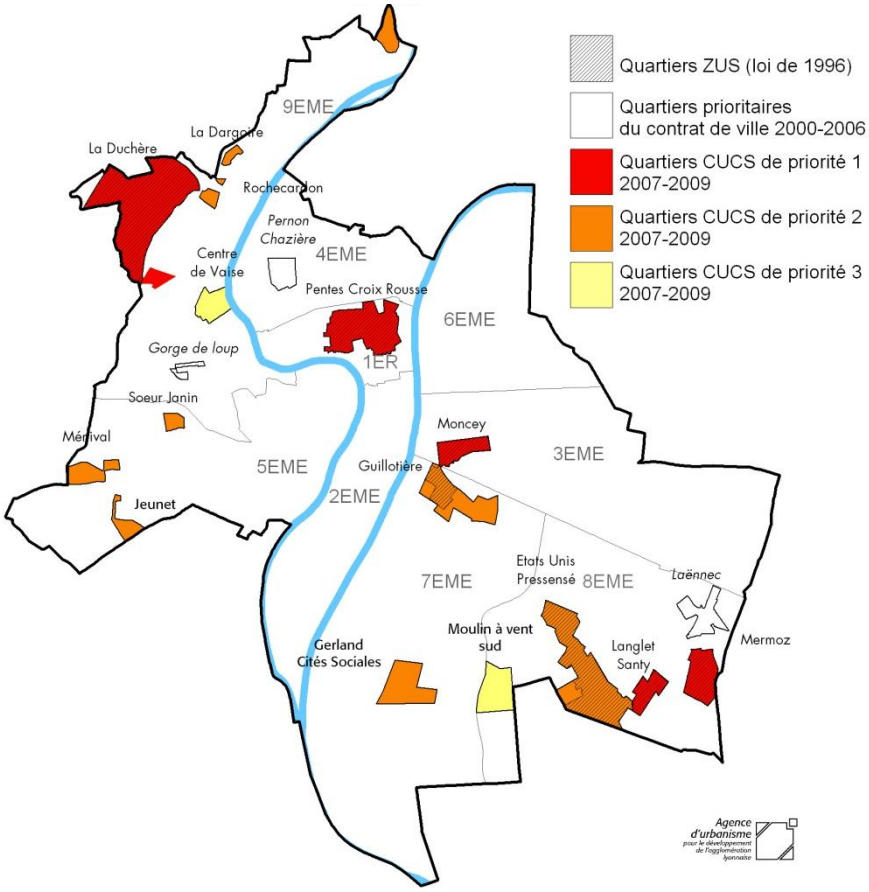

Les demandeurs d'emploi (cat. ABC)

Pôle Emploi 31-12-2011

	RAPPEL - Recensement de la population (Insee - RP)		Demandeurs d'emploi			Evolution	Profil des demandeurs d'emploi au 31/12/2011 (en %)					
	Population municipale 2009	Taux de chômage 2008*	Effectif 31/12/2010	Effectif 31/12/2011	Rép. par arrond.	2010/2011	femmes	longue durée	moins de 25 ans	50 ans et +	alloc. RSA*	cadres
Lyon 1	28 268	11,2%	3 203	3 415	9%	6,6%	45%	40%	10%	11%	17%	15%
Lyon 2	30 519	10,5%	1 844	1 883	5%	2,1%	48%	33%	14%	15%	12%	23%
Lyon 3	95 468	10,4%	6 646	6 847	19%	3,0%	49%	33%	13%	13%	16%	16%
Lyon 4	35 064	9,8%	2 553	2 697	7%	5,6%	51%	41%	9%	16%	14%	17%
Lyon 5	46 821	10,1%	2 944	2 990	8%	1,6%	49%	35%	12%	16%	16%	13%
Lyon 6	49 137	9,5%	2 912	3 017	8%	3,6%	53%	36%	11%	17%	12%	26%
Lyon 7	69 170	10,8%	5 528	5 781	16%	4,6%	47%	35%	15%	12%	16%	12%
Lyon 8	76 782	13,5%	5 740	5 842	16%	1,8%	46%	29%	15%	14%	18%	7%
Lyon 9	48 574	12,8%	4 068	4 129	11%	1,5%	45%	34%	14%	15%	18%	8%
Lyon	**479 803**	**11,2%**	**35 438**	**36 601**		**3,3%**	**48%**	**34%**	**13%**	**14%**	**16%**	**14%**
ZTEF	**597 802**	**-**	**42 411**	**43 839**	**-**	**3,4%**	**48%**	**35%**	**13%**	**15%**	**15%**	**13%**
Grand Lyon	**1 269 257**	**11,4%**	**88 941**	**93 955**	**-**	**5,6%**	**48%**	**35%**	**15%**	**15%**	**15%**	**10%**
Rhône	**1 690 498**	**10,4%**	**108 847**	**115 626**	**-**	**6,2%**	**49%**	**35%**	**15%**	**16%**	**14%**	**10%**

* demandeurs d'emploi de cat. A, B, C ayant un droit payable au RSA (auparavant était repérées dans le fichier de Pôle Emploi uniquement les personnes - allocataires ou conjoints - ayant des droits ouverts au RSA y compris celles qui avaient un droit suspendu temporairement).

Les nouvelles catégories de demandeurs d'emploi
(en vigueur à Pôle emploi depuis mars 2009)

Catégories statistiques	
Nom	***Définition***
Catégorie A	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
Catégorie B	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois)
Catégorie C	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois)
Catégorie D	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi pour diverses raisons (stage, formation, maladie, etc.), sans emploi
Catégorie E	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés)
Catégorie ABC	Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une **communauté**, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement (RP) dans la population active au sens du RP. **Les chômeurs au sens du RP** sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Les demandeurs d'emploi dans les quartiers CUCS (cat. 1) *Pôle Emploi février 2012*

Exploitation de la géolocalisation

Un travail de géoréférencement des demandeurs d'emploi lyonnais est mené annuellement à titre indicatif sur la base de l'ancienne catégorie 1 de Pôle Emploi. Cela permet notamment :

- d'estimer la part des demandeurs d'emploi des quartiers CUCS rapportée au total des demandeurs d'emploi lyonnais et de suivre son évolution dans le temps,
- d'observer les tendances d'évolutions du chômage à moyen terme dans ces territoires,
- et enfin de mettre en perspective, sur la période récente, les spécificités des profils des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires et des demandeurs d'emploi résidant en dehors de ces territoires.

Demandeurs d'emploi catégorie 1 :

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 recouvraient les personnes inscrites à Pôle Emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Ces personnes ne devaient pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

Demandeurs d'emploi de longue durée :

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an.

Territoires		Demandeurs d'emploi cat. 1					Evolutions		Profil des demandeurs d'emploi cat. 1 en janvier 2012					
ARR.	*Quartiers*	*Mars 2008*	*Déc. 2008*	*Janv. 2010*	*Fév. 2011*	*Janv. 2012*	*Evol. Fév. 2011 - Janv. 2012*	*Evol. Mars 2008 - Janv. 2012*	*Femmes**	*Longue durée (DELD)*	*Moins de 25 ans*	*Seniors - 50 ans et plus*	*Non / peu qualifiés*	*Faible niveau de formation (< CAP/BEP)*
1	Pentes Croix-Rousse	853	986	1 231	1 091	1 181	8%	38%	43%	33%	12%	10%	19%	9%
3	Moncey	289	337	357	378	366	-3%	27%	40%	31%	15%	12%	26%	20%
5	Jeunet-Ménival-Sœur Janin	220	241	301	304	277	-9%	26%	40%	37%	13%	18%	40%	25%
7	Gerland - Cités sociales	253	279	341	355	349	-2%	38%	33%	34%	13%	14%	41%	28%
	Guillotière	515	535	706	754	743	-1%	44%	39%	31%	17%	10%	22%	12%
8	Etats-Unis - Préssensé	620	769	902	852	820	-4%	32%	38%	30%	15%	16%	44%	26%
	Langlet-Santy	137	166	198	180	178	-1%	30%	37%	26%	17%	15%	44%	38%
	Mermoz	243	286	270	282	254	-10%	5%	35%	24%	20%	14%	48%	23%
	Moulin à vent sud	172	206	226	217	227	5%	32%	45%	21%	24%	13%	39%	22%
9	Centre de Vaise	141	132	160	211	215	2%	52%	43%	32%	13%	10%	27%	15%
	Dargoire-Vergoin-Rochecardon	118	165	162	138	138	0%	17%	34%	30%	14%	17%	43%	30%
	La Duchère	596	611	757	704	633	-10%	6%	35%	32%	16%	15%	42%	29%
	Total quartiers CUCS	**4 157**	**4713**	**5 611**	**5 466**	**5 381**	**-2%**	**29%**	**39%**	**31%**	**15%**	**13%**	**33%**	**20%**
	Total Lyon	**18 205**	**20 371**	**25 159**	**24 345**	**23 963**	**-2%**	**32%**						
	Part des DE en quartiers CUCS	**22,8%**	**23,1%**	**22,3%**	**22,5%**	**22,5%**								

** Femmes : données février 2011*

Exploitation de la géolocalisation (suite)

	CUCS	Lyon hors CUCS
Nb DE cat1	5 381	18 582
Dont femmes*	39%	44%
Dont DELD	31%	30%
Age		
Moins de 25 ans	15%	14%
25-49 ans	72%	73%
50 ans et plus	13%	13%
Qualification		
Non/peu qualifiés	33%	21%
Ouvriers et employés qualifiés	44%	42%
Techniciens et agents de maitrise	13%	17%
Ingénieurs et cadres	9%	19%
Niveau de formation		
Niveaux V bis et VI	20%	12%
Niveau V (CAP, BEP)	28%	21%
Niveau IV (Bac, Bac pro, BT, BP)	19%	18%
Niveau I à III (Bac +2 et au-delà)	33%	48%

** Femmes : données février 2011*

Cette analyse porte sur 23 963 demandeurs d'emploi (DE) lyonnais de catégorie 1 inscrits fin janvier 2012 à Pôle emploi. Près de 5 400 d'entre eux vivent dans un quartier CUCS.

La part des demandeurs d'emploi de longue durée continue à augmenter mais en lien avec la crise économique, les publics hors CUCS (30 %, soit + 3 points en un an) tendent à l'être dans des proportions de plus en plus proches de celles des habitants des quartiers CUCS (31 %, soit + 1 point en un an).

Le public senior inscrit chez Pôle Emploi continue à progresser (+ 1 point en CUCS et hors CUCS), contrairement au public jeune (-1 point en CUCS et hors CUCS).

Les publics de niveau bac et + deviennent majoritaires au sein des demandeurs d'emploi en quartier CUCS (52 % contre 50 % un an plus tôt). Ils demeurent toutefois proportionnellement nettement moins nombreux que dans les quartiers hors CUCS (2/3 des demandeurs d'emploi).

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C et de catégorie A au 31 mars 2012 (comparé au 31 mars 2011)

	Demandeurs d'emploi Cat. ABC			Demandeurs d'emploi Cat. A		
	au 31 mars 2011	*au 31 mars 2012*	*Evolution mars 2011/mars 2012*	*au 31 mars 2011*	*au 31 mars 2012*	*Evolution mars 2011/mars 2012*
Lyon	35 275	36 797	+ 4,3% (+ 1 522)	23 488	24 462	+ 4,1% (+ 974)
Rhône	109 180	116 792	+ 7% (+ 7 612)	73 180	78 815	+ 7,7% (+ 5 635)
Rhône-Alpes	368 330	392 700	+ 6,6% (+ 24 370)	243 120	260 800	+ 7,3% (+ 17 680)
France	4 077 590	4 332 600	+ 6,3% (+ 255 010)	2 711 180	2 905 600	+ 7,2% (+ 194 420)

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre mars 2011/mars 2012 (Pôle Emploi)

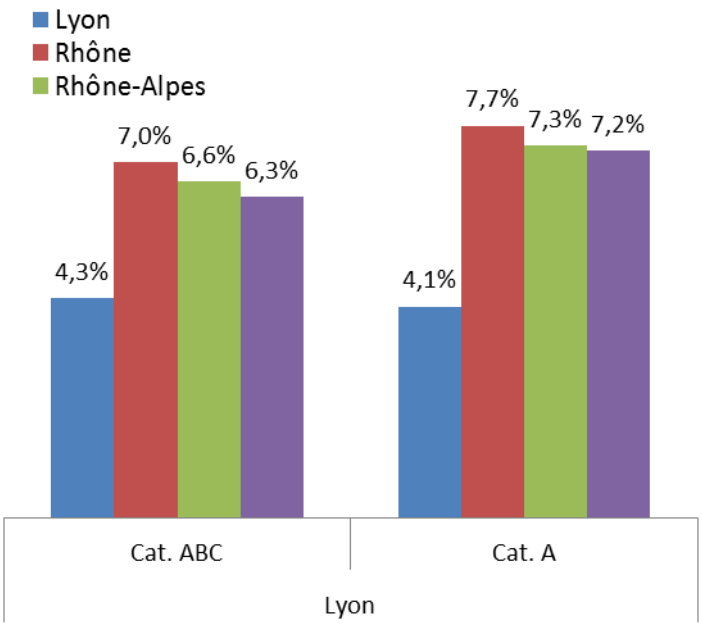

Les demandeurs d'emploi par arrondissement : évolution mars 2011/mars 2012 (Pôle Emploi)

Catégories	*ABC*	*A*
LYON 1ER	5,2%	6,8%
LYON 2E	5,2%	6,0%
LYON 3E	4,1%	3,0%
LYON 4E	5,3%	1,9%
LYON 5E	6,1%	6,5%
LYON 6E	2,4%	4,1%
LYON 7E	6,1%	7,0%
LYON 8E	3,1%	2,4%
LYON 9E	2,2%	1,7%
Ville de LYON	**4,3%**	**4,1%**

Le taux de chômage BIT

INSEE – taux de chômage localisés

Taux de chômage BIT :

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT :

- être sans emploi,
- être disponible pour prendre un emploi dans le 15 jours
- et avoir cherché activement un emploi,

dans la population active au sens du BIT.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

La zone d'emploi de Lyon (ZE) regroupe 263 communes du Rhône, de l'Ain et de l'Isère.

Zones d'emploi : composition 2010.

Evolution du taux de chômage dans la zone d'emploi de Lyon : comparaisons aux tendances départementale, régionale et nationale (en moyenne trimestrielle – données CVS)

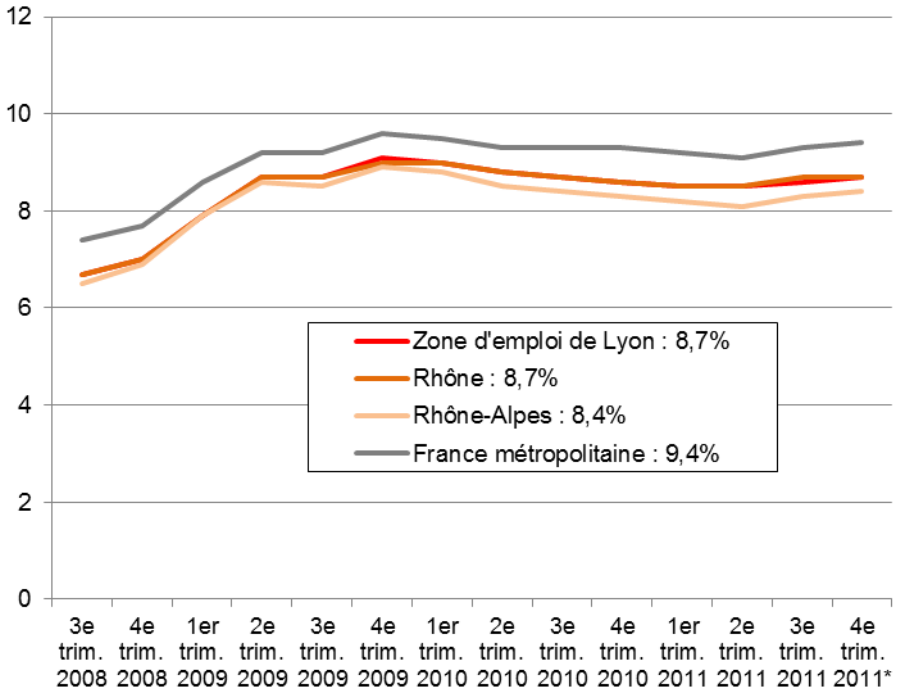

Les taux de chômage dans les principales zones d'emploi françaises

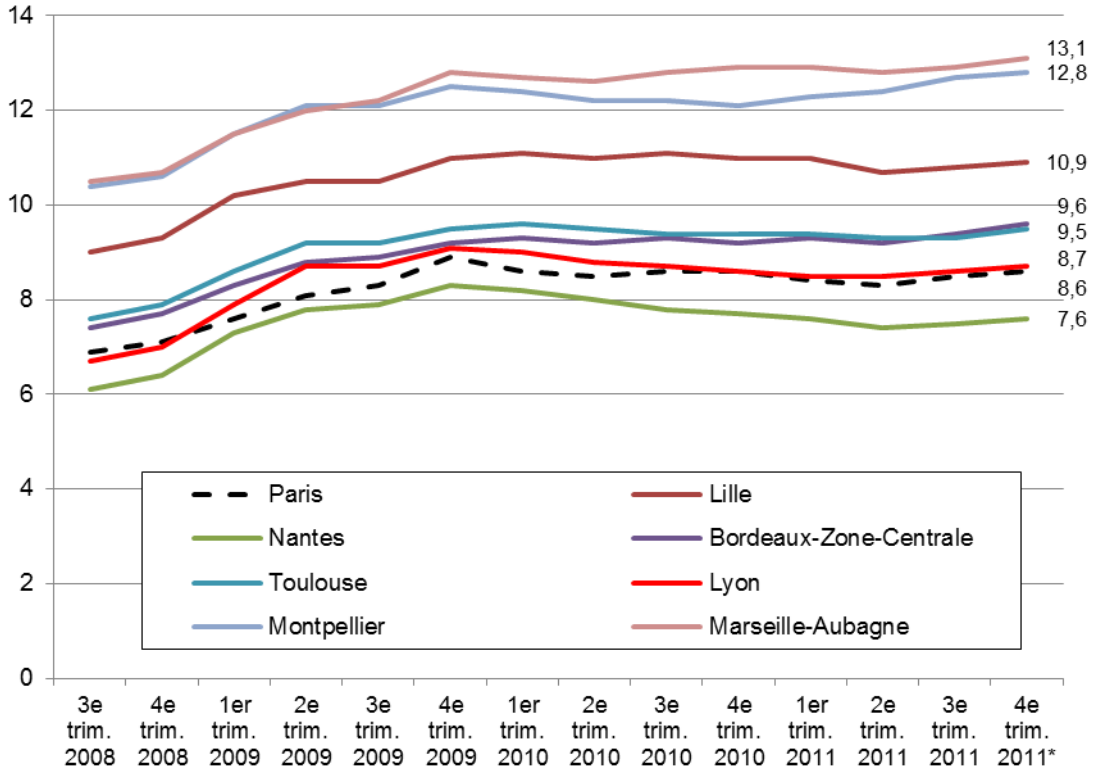

Allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) fin 2011 *CAF du Rhône*

	Foyers allocataires RSA	Evol 2010/2011	Répartition par arrondissement	Type de RSA				Profil des allocataires du RSA socle (socle seul et socle et activité) en % au 31/12/2011			
				Socle seul	Socle et activité	Activité seule	Rsa majoration isolement	moins de 29 ans	isolés sans enfant	familles monoparentales	allocataires depuis + d'un an
Lyon 1	1 519	-3,9%	10%	999	240	280	84	28%	74%	17%	72%
Lyon 2	626	-3,7%	4%	407	80	139	75	31%	67%	25%	68%
Lyon 3	2 861	3,5%	18%	1 813	367	681	274	28%	62%	25%	75%
Lyon 4	942	12,0%	6%	585	137	220	76	28%	70%	21%	71%
Lyon 5	1155	9,3%	7%	695	157	303	104	28%	56%	32%	72%
Lyon 6	937	-1,7%	6%	578	139	220	55	28%	72%	20%	71%
Lyon 7	2 311	-0,3%	15%	1 419	342	550	200	28%	66%	23%	72%
Lyon 8	3 205	7,4%	21%	2 108	361	736	366	27%	56%	31%	75%
Lyon 9	1 996	8,4%	13%	1 261	261	474	232	29%	53%	33%	75%
Lyon	**15 552**	**1,2%**	**100%**	**9 865**	**2 084**	**3 603**	**1 466**	**28%**	**63%**	**26%**	**73%**
ZTEF*	**18 096**	**1,0%**	**-**	**11 453**	**2 395**	**4 248**	******	******	******	******	******
Grand Lyon	**39 671**	**1,6%**	**-**	**25 420**	**5 012**	**9 239**	**4 467**	**28%**	**54%**	**31%**	**74%**
Rhône	**45 472**	**1,5%**	**-**	**28793**	**5702**	**10977**	**5313**	**29%**	**53%**	**31%**	**74%**

* Compte tenu du secret statistique appliqué par la Caf du Rhône, les données à l'échelle de la ZTEF ne sont communiquées que sur 22 communes (sur un total de 27)

** non calculables compte tenu du trop garnd nombre de secret statistique

Le RSA est une prestation qui s'applique depuis le 1er juin 2009.

- Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les possibilités de cumul de ces allocations avec un emploi.
- Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être subordonné à l'obligation d'entreprendre des actions nécessaires à une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Le dispositif

- La mise en œuvre du RSA relève de la responsabilité de l'État et des Départements. Les autres collectivités, Pôle Emploi, les maisons de l'emploi, les PLIE, les établissements publics, les organismes de sécurité sociale y apportent leur concours.
- Les politiques d'insertion relèvent de la responsabilité des Départements.

Le RSA est financé par les Départements et le fonds national des solidarités actives.

L'allocation

- Le montant du RSA est examiné tous les 3 mois et à chaque changement de situation.
- L'allocation peut être réduite ou suspendue en cas de non-respect des obligations liées au contrat d'insertion, en cas de refus de contrôle et en cas de radiation de la liste des demandeurs d'emploi.
- En cas de fausses déclarations, les demandes de remise de dette ne sont pas recevables.
- Des évaluations du train de vie pourront être demandées (biens mobiliers et immobiliers, véhicules haut de gamme...)
- Les droits connexes (CMU, CMU-C, taxe d'habitation, redevance audiovisuelle, droits ouverts par les collectivités) ne sont plus attribués au statut mais en fonction des ressources.

L'insertion

Le bénéficiaire a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins par un référent unique. Les mêmes droits et devoirs s'appliquent aux conjoints, concubins ou partenaires PACS, qui signent chacun le projet ou contrat d'insertion.

Lorsque les ressources du foyer sont inférieures au montant forfaitaire et lorsque les revenus d'activité de l'un des bénéficiaires sont inférieurs à un montant fixé par décret, il doit entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Dans le cas contraire, il peut solliciter chaque année un rendez-vous auprès du service public de l'emploi pour évoquer les conditions permettant l'amélioration de sa situation professionnelle.

RSA socle : Il s'agit du RSA financé par le département, qui remplace le RMI (et l'API). Il complète les revenus du foyer pour qu'ils atteignent le montant forfaitaire garanti par le RSA.

RSA activité : c'est le complément de revenus professionnels financé par l'Etat. C'est cette composante qui est véritablement nouvelle avec la mise en place du RSA.

Les bénéficiaires du **« RSA activité seul »** ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Ce sont les allocataires qui n'auraient pas bénéficié du RMI ou de l'API et qui servent le plus souvent de référence pour apprécier la montée en charge du RSA.

Les bénéficiaires du **« RSA socle et activité »** ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire. Ils bénéficient donc à la fois d'une partie RSA socle et du RSA activité.

Répartition des allocataires selon le type de RSA dans les arrondissements fin 2011

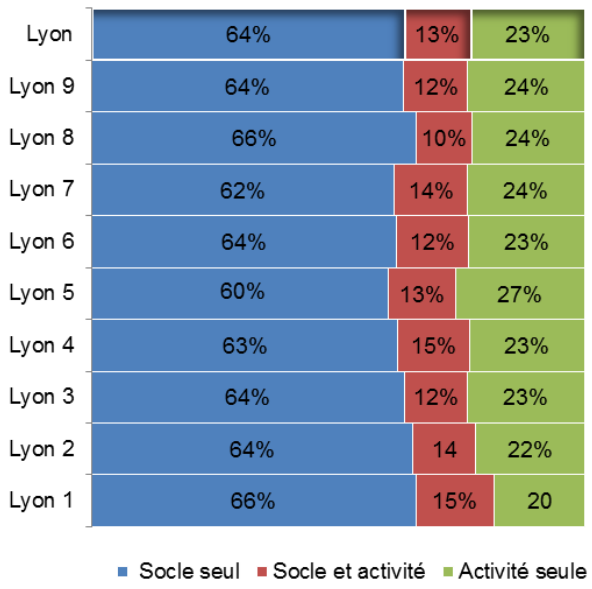

Les allocataires de la CAF

CAF du Rhône

	Allocataires à bas revenus 2011	*Répartition par arrondissement 2011*	*Evolution 2008-2011 des allocataires à bas revenus*	*Part d'allocataires à bas revenus sur les allocataires dans le champ du RUC* 2011*	*Allocataires à bas revenus avec 2 enfants et + en 2011 et évol. 08/11 (%)*	*Part des allocataires à bas revenus avec emploi en 2011*
Lyon 1	**2 772**	8%	8%	48%	325 (-7%)	41%
Lyon 2	**1 662**	5%	14%	40%	261 (+21%)	48%
Lyon 3	**6 459**	19%	16%	40%	1125 (+2%)	47%
Lyon 4	**1 862**	6%	17%	34%	318 (+12%)	45%
Lyon 5	**2 429**	7%	17%	37%	619 (+18%)	46%
Lyon 6	**2 378**	7%	15%	34%	358 (+12%)	47%
Lyon 7	**5 433**	16%	16%	44%	918 (+13%)	48%
Lyon 8	**6 727**	20%	21%	47%	1712 (+23%)	40%
Lyon 9	**4 115**	12%	15%	46%	1217 (+10%)	40%
Lyon	**33 837**	**100%**	**16%**	**42%**	**6853 (+12%)**	**44%**
ZTEF	**39 666**	**_**	**17%**	**40%**	**8860 (*)**	**43%**
Grand Lyon	**84 977**	**_**	**19%**	**40%**	**25024 (+17%)**	**40%**
Rhône	**99686**	**_**	**19%**	**36%**	**30310 (*)**	**41%**

(*) les calculs d'évolution ne sont pas possibles car les données n'étaient pas disponibles à ces échelles en 2008.

Allocataires à bas revenus :

Allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dont les revenus (prestations sociales comprises) au 31/12/2011 sont inférieurs à 982 € / mois pour une personne seule.

Pour calculer la **part d'allocataires à bas revenus***, il faut diviser le nombre d'allocataires à bas revenus par le nombre d'allocataires dans le champ du RUC (Revenu par Unité de Consommation). Ce champ exclut les étudiants ne touchant qu'une prestation logement, les personnes âgées de plus de 65 ans, sous-représentées dans les fichiers des CAF. De plus certains éléments importants de leurs revenus comme le minimum vieillesse non imposable n'y sont pas renseignés. Enfin, les allocataires relevant de régimes particuliers ne font également pas partie de ce champ.

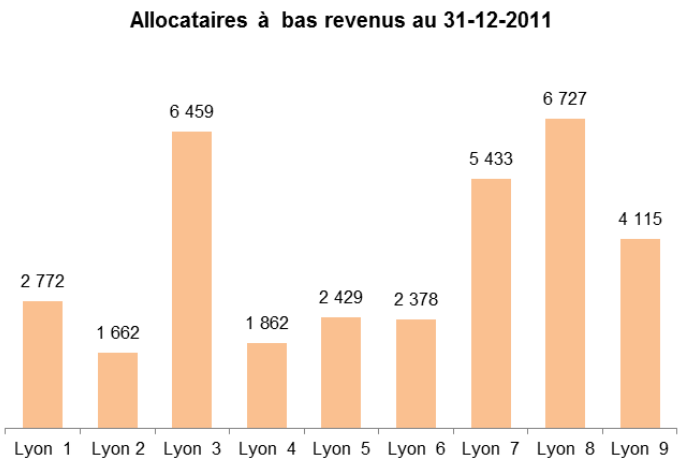

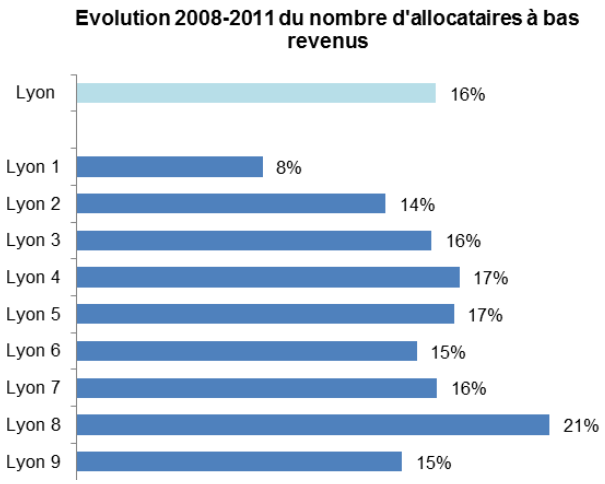

Accompagnement emploi-insertion en 2011

PLIE, Mission locale

	Accompagnement mission locale de Lyon 2011						Accompagnement PLIE de Lyon 2011			
	Nombre jeunes suivis par la mission locale	*Répartition par arrondissement*	*Nb de jeunes entrés en emploi*	*Nb de jeunes entrés en formation*	*Nb de jeunes en demande d'insertion fin 2011*	*Nombre de jeunes bénéficiaires d'un CIVIS fin 2011*	*Nombre de personnes en parcours PLIE*	*Répartition par arrondissement*	*Nombre de bénéficiaires PLIE ayant eu au moins un contrat de travail dans l'année*	*Nombre de sorties PLIE positives*
Lyon 1	681	7%	148	56	336	65	107	6%	49	11
Lyon 2	516	5%	110	59	265	86	116	7%	59	18
Lyon 3	1 452	15%	333	148	730	196	382	23%	216	52
Lyon 4	414	4%	109	37	210	41	160	9%	78	22
Lyon 5	689	7%	246	83	342	87	131	8%	64	18
Lyon 6	382	4%	94	46	197	61	138	8%	62	16
Lyon 7	1 514	16%	420	161	760	171	202	12%	116	20
Lyon 8	2 259	24%	574	253	1 171	293	277	16%	161	26
Lyon 9	1 548	16%	524	185	733	233	182	11%	102	27
Lyon	**9 455**	**100%**	**2 558**	**1 028**	**4 744**	**1 233**	**1 695**	**100%**	**907**	**210**

L'accompagnement dans les quartiers du contrat urbain de cohésion sociale

		Accompagnement mission locale de Lyon		Accompagnement PLIE de Lyon		
Ardt	*Quartiers*	*Nombre de jeunes suivis*	*Nb de jeunes entrés en emploi*	*Nombre de personnes en parcours*	*Nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un contrat de travail dans l'année*	*Nombre de sorties positives*
1er	**Pentes Croix Rousse**	389	89	173	102	22
3e	**Moncey**	140	42	35	23	2
5e	**Jeunet**	38	21	7	2	2
	Ménival	29	8	6	3	0
	Soeur Janin	60	26	15	11	1
7e	**Gerland - Cités sociales**	175	59	50	26	3
	Guillotière	185	51	50	26	8
8e	**Etats Unis - Pressensé**	483	140	122	69	15
	Langlet - Santy	135	37	43	24	5
	Mermoz	225	66	62	41	7
	Moulin à vent sud	165	40	28	18	4
9e	**Centre de Vaise**	79	32	25	9	0
	La Dargoire					
	La Duchère	519	158	151	87	16
	Rochecardon	75	3	4	2	1
	Vergoin	8	31	19	8	1
	Total quartiers CUCS	**2705**	**803**	**790**	**451**	**87**
	Poids des quartiers dans Lyon	**29%**	**31%**	**47%**	**50%**	**41%**

Accompagnement emploi-insertion (depuis 2007)

PLIE, Mission locale

Accompagnement mission locale de Lyon									
	Nombre jeunes suivis par la mission locale dans l'année	*dont CUCS*	*dont premier accueil*	*Nombre de jeunes entrés en emploi dans l'année*	*Part des jeunes entrés en emploi parmi les jeunes suivis dans l'année*	*dont CUCS*	*Nombre de jeunes entrés en formation dans l'année*	*Part des jeunes entrés en formation parmi les jeunes suivis dans l'année*	*Jeunes en demande d'insertion en fin de période*
2007	7 745	2 428	3 293	2 236	29%	ND	1 088	14%	4 051
2008	8 314	2 590	3 832	2 166	26%	ND	964	12%	4 469
2009	8 823	2 583	4 010	1 973	22%	767	1 086	12%	4 859
2010	8 734	2 556	3 719	2 153	25%	779	1 031	12%	4 521
2011	9 455	2 705		2 558	27%	803	1 028	11%	4 744

NB : un jeune peut être entré successivement en formation puis en emploi (ou inversement) et donc être compté dans les deux catégories d'entrées dans une mesure

Evolution des parts de jeunes entrés en emploi et/ou en formation depuis 2007

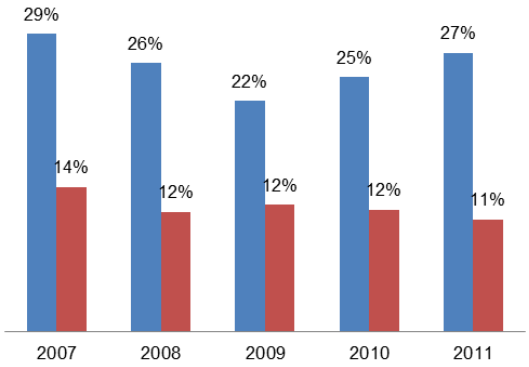

Accompagnement PLIE de Lyon									
	Nombre de personnes en parcours PLIE	*dont CUCS*	*Nombre de bénéficiaires PLIE ayant eu au moins un contrat dans l'année*	*dont CUCS*	*Nombre de sorties positives PLIE*	*CUCS sorties positives PLIE*	*% sorties positives (1)*	*Nombre de sorties Autres PLIE*	*% sortie Autres (1)*
2007	2 807	931	1 819	628	627	219	50%	635	50%
2008	2 673	911	1 633	571	458	155	52%	417	48%
2009	2 874	921	1 622	564	301	93	40%	452	60%
2010	2 713	873	1 540	524	314	92	31%	689	69%
2011	1 695	790	907	451	210	87	41%	298	59%

(1) Les taux de sortie PLIE (positives et Autres) sont calculés sur le total des sorties. Les autres sorties regroupent les ruptures de parcours et les fins de suivi pour raisons administratives.

Taux de sorties positives depuis 2007

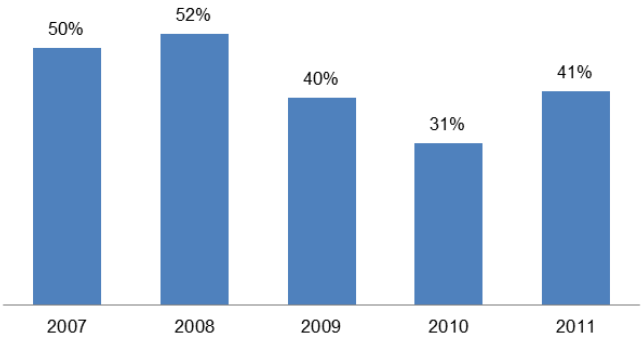

Part des demandeurs d'emploi « catégorie 1 » rapportée à la population active

Sources : données Pôle Emploi au 27 janvier 2012, RP INSEE 2008

A titre indicatif, une géolocalisation des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) a été établie sur les données Pôle Emploi au 27 janvier 2012, sur la base de l'ancienne catégorie 1 qui était applicable début 2009. Les nouvelles catégories officielles de demandeurs d'emploi (ex : A, B, C …) sont listées page 20. 24 470 DEFM correspondaient à la catégorie 1 et 98 % des coordonnées ont pu être géoréférencés.

La cartographie a été produite à partir de la géolocalisation de la base d'adresses des demandeurs d'emploi et dépend de la qualité de celui-ci. Il convient d'être prudent sur l'interprétation des résultats. Cette carte a vocation à illustrer la part plus ou moins importante des demandeurs d'emploi rapportée à la population active des IRIS. Elle ne permet toutefois pas des comparaisons avec des taux de chômage (tel que celui communiqué au niveau national, ou au sens du BIT ou encore au sens du recensement).

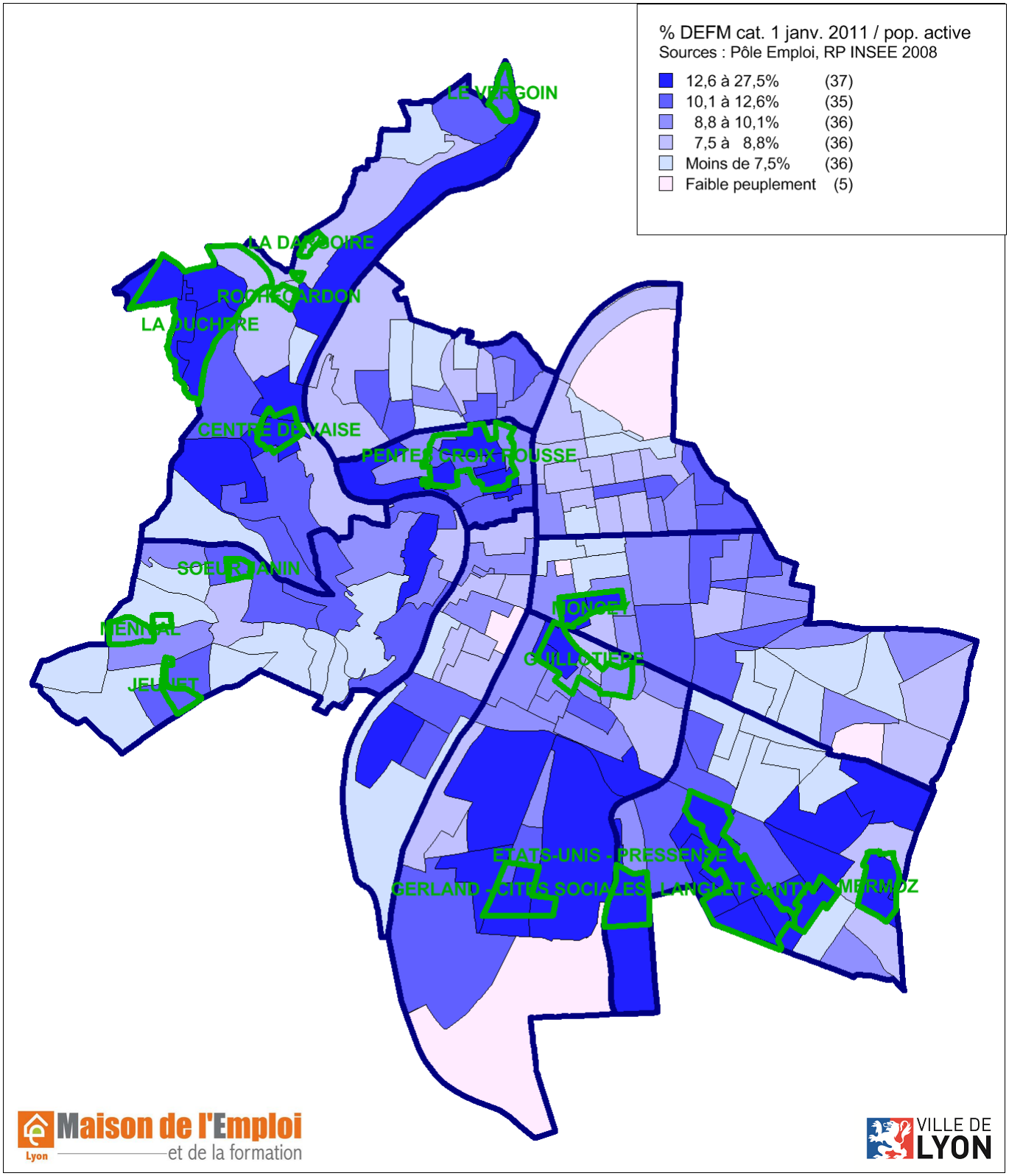

Demandeurs d'emploi de catégories A,B,C au 31-03-2012 et évolution 2011-2012 dans les arrondissements et les ZUS (Zones urbaines sensibles) de Lyon

Source : Insee – Pôle Emploi

Il convient de rester prudent sur l'analyse des évolutions du nombre de demandeurs d'emploi plus favorables en ZUS ces dernières années (cf. article sur les ZUS, document d'analyse MdEF de décembre 2011). Le contexte de crise a en effet généré des destructions d'emploi affectant par définition les personnes qui étaient alors intégrées dans le monde du travail. Les ZUS, déjà fortement touchées par le chômage, ont donc connu des hausses de chômage plus modérées que les territoires les environnant. De plus, le comportement des habitants des quartiers face au service public de l'emploi a pu également se distinguer encore plus nettement de celui des autres publics pendant cette période par une sous-inscription à Pole Emploi, ce qui incite à interpréter avec prudence les données quantitatives disponibles.

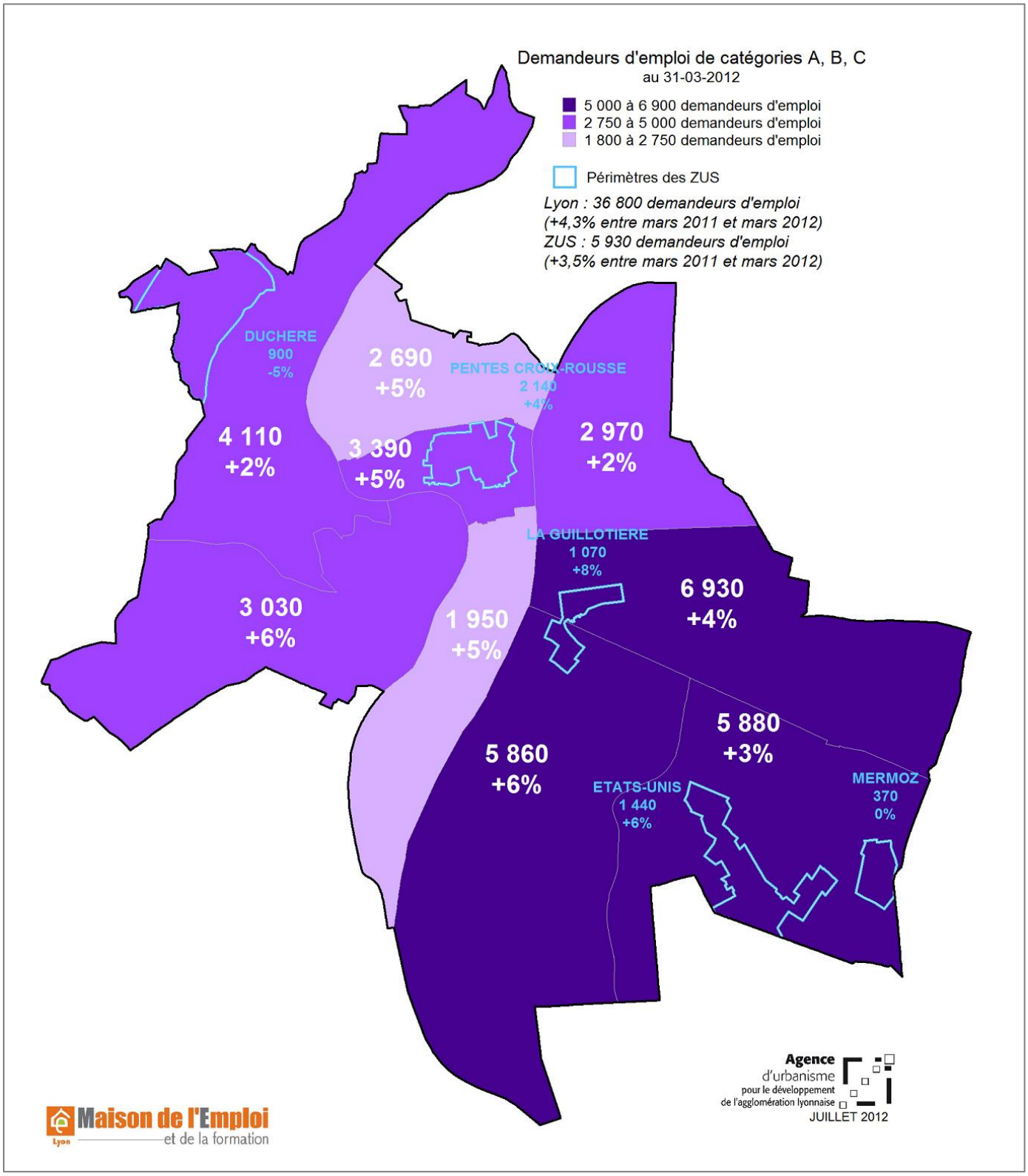

Ce document est réalisé par la MdEF de Lyon et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
avec le concours de
L'Etat
La Ville de Lyon
Pôle Emploi
La Caf du Rhône
La mission locale de Lyon
Allies-PLIE de Lyon
Le Conseil Général
Le Conseil Régional
L'ADERLY

Contacts Maison de l'emploi et de la formation :
Vincent Beley - Directeur
Michaël Bourgeois - Chargé de mission observation-évaluation
michael.bourgeois@mdef-lyon.fr

www.mdef-lyon.fr